

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

PRÉSIDENT-FONDATEUR BOSTEAUX - PARIS

FONDÉE EN 1907

SIÈGE SOCIAL : REIMS, 21, AVENUE D'EPERNAY

SOMMAIRE :

Assemblée Générale du 4 juin 1939.

Découvertes et communications régionales, par J. Fromols.

Inauguration du Musée d'Epervay.

Le Groupe de Tombes Celtiques d'Hauviné, par L. Simonnet.

L'Atelier céramique de Sept-Saulx, par J. Fromols.

Bibliographie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 4 JUIN 1939

La Société Archéologique Champenoise a réuni ses membres dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Reims, le 4 juin 1939, sous la présidence de **M. Dupuis**, Président, assisté de **MM. Bry, Carlier, Limmès, Morgen**, Vice-Présidents, Secrétaire et Trésorier.

Cette réunion d'étude, consacrée aux présentations et à la lecture des rapports, avait attiré un grand nombre de nos membres qui ont été vivement intéressés par la belle exposition des objets recueillis par les distingués fouilleurs de notre Société et en particulier par :

MM. Brisson et Loppin qui avaient exposé le mobilier funéraire de 23 sépultures du IV^e siècle de la nécropole « du Mont-Augé » à Vert-la-Gravelle (Marne). Les objets recueillis consistent en 48 vases, 9 bracelets en bronze, forces, rasoirs, francisques, fers de lance et en nombreux ornements de bronze : ceintures, boucles, fibules, dont deux tronconiques, coupes et carafes en verre.

Tous ces objets, ainsi que le rapport détaillé sur ces fouilles,



seront figurés et publiés dans le Bulletin qui paraîtra fin décembre.

— **Dupuis et Tassin** qui ont présenté le mobilier funéraire recueilli dans une tombe à Char du Marnien I (Tène I) découverte à Pontfaverger (Marne), soit : 2 cercles de roues, 2 frettes de moyeux, barres de fermeture, 2 mors de bride, garniture de timon, etc..., le tout en fer. Une belle épée, fers de javelot, rasoir, forces, et une grande épingle en bronze, des fibules également en bronze et de nombreux vases.

La description complète de cette tombe et de son mobilier sera figurée et publiée dans le Bulletin de décembre.

— **Carlier** a présenté 3 beaux silex du Paléolithique trouvés à Bray-Hannogne, ainsi que plusieurs haches du Néolithique trouvées à Nizy-le-Comte.

— **Bry** a montré des photographies et plans, puis donné quelques explications sur l'Atelier Céramique de Sept-Saulx (Marne), qu'il a découvert et fouillé, dont le présent Bulletin publie l'étude complète qu'en a faite **M. Fromols**.

— 25 nouveaux Membres présentés par **MM. Hégly, Dupuis, Bosteaux, Maquart, Fromols** et **Bry**, sont admis à l'unanimité.

Ce sont MM. :

JOZON, Préfet de la Marne.
BRITISH, Muséum de Londres.
BUDIN, Maire d'Épernay.
Abbé COLAS, Curé de Cormicy.
Société des Etablissements
Thermaux de Luxeuil.
HENON, à Magenta.
LAMBRECHTS, à Gand.
LINKENHELD, à Strasbourg.
D^r BUCHE, à Vittel.
MALBRANCHE, à Sillery.
LEMARTELEUR, à Épernay.
D^r BAYE, à Damery.
DELORT, à Metz.

D^r BOCQUILLON, à Charleville.
DURAND, à Grand.
GERARDIN, à Baccarat.
HOFFMANN, à Reims.
WEIRICH, à Strasbourg.
MYON, à Reims.
WERNER, Conservateur
du Musée de Mulhouse.
COURTOY, Conservateur
du Musée de Namur.
VILMINOT, à Sauvillie.
BRICHOT, à Machault.
D^r COURTINE, à Saint-Ouen-le-
Parey.
JORSSEN, à Reims.

Sur la proposition du Conseil d'Administration, **MM. Hégly** et **Loppin** sont nommés Administrateurs de la Société.

Par décision du Conseil d'Administration plusieurs Membres qui ne versaient pas le montant de leur cotisation sont rayés

des contrôles de la Société ; le service du Bulletin leur est supprimé.

**

La prochaine Assemblée Générale se tiendra
DIMANCHE 3 DECEMBRE 1939

Sortie Annuelle

La sortie annuelle qui aura lieu le **Dimanche 2 Juillet**, consistera en la visite de l'intéressant Musée Archéologique d'Épernay, sous la conduite de **M. l'Abbé Favret**. — Réunion à 14 h. 30, dans les jardins de l'Hôtel de Ville d'Épernay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

IMPORTANT

M. G. CHENET, du Claon, par les Islettes (Meuse), préparant un travail très détaillé sur la **CERAMIQUE DU IV^e SIECLE**, serait très reconnaissant à ses Collègues de la S. A. C. de bien vouloir lui signaler les vases suivants, complets ou même les tessons, qu'ils ont pu recueillir dans leurs fouilles d'habitations ou de sépultures de cette époque :

Céramique rouge orangée lustrée ou glaçurée, bols ou plats ornés à la roulette d'étroites bandes à casiers hachurés, à damiers ou à décor géométrique.

Prière de joindre aux renseignements de gisement et de date des fouilles, un frottis au crayon sur papier très mince, des bandes décorées de chaque roulette différente, comprenant au moins une série complète de casiers, 8 à 12 ordinairement.

Exception faite des trouvailles faites à Reims, dont l'étude est réservée à M. Savy.

Les noms des collaborateurs seront cités dans l'ouvrage.

COTISATION 1939

Quelques Membres de notre Société, qui ont cependant reçu avec le Bulletin de Décembre 1938 leur **Carte de Sociétaire pour 1939**, accompagnée de la formule de chèques postaux que nous y avons jointe, ont encore à ce jour omis de nous adresser le montant de leur cotisation.

A ces quelques Membres, nous renouvelons notre **pressant appel** et leur remettons inclus une nouvelle formule toute rédigée, qui leur permettra de réparer dès réception cet oubli.

Par contre, nous remercions vivement tous les Membres qui, répondant à notre demande, nous ont adressé aussitôt réception de leur Carte, le montant de leur cotisation, et, par avance, ceux qui voudront bien répondre à notre présent rappel.

NECROLOGIE

Notre Société a perdu, le 16 février 1939, l'un de ses plus anciens Membres et Collaborateurs, en la personne de Monsieur **Pierre-Edmond Mouquot**.

Nous exprimons à Madame **Edmond Mouquot**, à Monsieur et Madame **René Mouquot** et à leur famille, les sincères condoléances du Conseil d'Administration et de tous les Membres de la Société Archéologique Champenoise.

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES RÉGIONALES

Par J. FROMOLS.

ARDENNES

MESNIL-ANNELLES et MONT-SAINT-REMY.

Nous avons remarqué au Musée de Rethel des débris de céramique, notamment d'un vase à pied imitant les calices arétins, d'un gobelet de la forme Habert 2 et une tasse Loeschke 80 a provenant de Mesnil-Annelles, ainsi qu'un guttus orné de parcelles de mica, 2 vases en forme de bouteille gauloise comme Bull. S. A. C. 1936 (L. Simonet, Cimetière à incinérations de « La Poterie » à Hauviné (Ardennes), Pl. II, n° 5 et une petite coupe comme Bull. S. A. C. 1938, p. 144, Pl. II, n° 2 (Bry et Fromols, nécropole de Prunay II), provenant de Mont-Saint-Rémy.

Les deux communes sont situées à droite et à gauche de la route romaine de Reims à Trèves. Les découvertes prouvent l'existence de nécropoles « belges » du début du I^{er} siècle sur le territoire des deux communes. Il serait intéressant de rechercher près de la voie l'établissement dont les habitants reposent dans les deux nécropoles.

BAALONS.

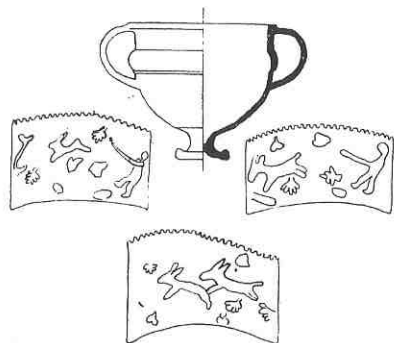
4 bracelets minces en bronze, dont 2 torsadés et deux ornés de stries transversales groupées par faisceaux de 9 stries, ont été découvertes dans un jardin. Les circonstances de cette découverte qui remonte déjà à plusieurs années, sont inconnues, mais il semble bien s'agir d'objets provenant d'une sépulture (de jeune femme ou d'enfant) romaine.

S'ajoutant à la preuve toponymique (Baalons) cette trouvaille prouve bien l'existence d'un établissement romain à cet endroit, probablement celle d'une maison de vétéran ou auxiliaire, comme il y en a beaucoup dans la zone qui coupe la voie Reims-Trèves. Cet établissement massif de vétérans fournit aux autorités romaines les effectifs rapidement disponibles capables de cueillir rapidement les éléments barbares ayant réussi à percer le système de verrouillage qui fermait la voie Trèves-Reims et les défilés de l'Argonne.

SEDAN.

Le Musée de Sedan possède un petit canthare à 2 anses, en terre blanche, portant quelques traces de vernis vert-jaune, sorti apparemment des ateliers de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier).

Cette pièce provient très probablement d'un des cimetières romains de la région, mais elle n'a, hélas ! pas d'étiquette... Nous la faisons figurer ci-contre parce qu'elle est ornée d'une scène de chasse que Déchelette ne donne pas dans le vol. I des « Vases ornés de la Gaule ».



Nous publions dans ce même numéro un autre canthare (voir dans la Chronique des découvertes régionales Meuse, Longuyon).

Grâce à une indication que nous devons à l'amabilité de M. Werner, nous venons de trouver, au Musée de Mulhouse, un troisième petit vase en forme de canthare, provenant d'Ehl (Bas-Rhin).

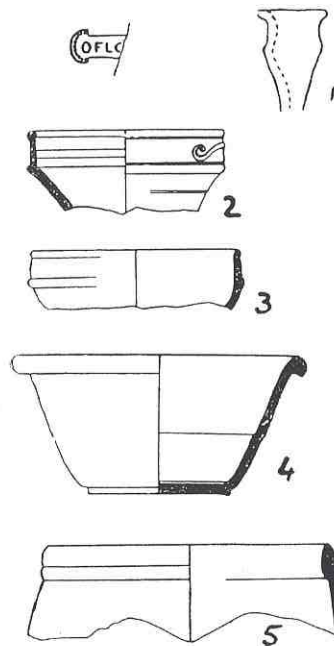
Mais il est fait en céramique gris-bleue belge fruste sans reliefs et la forme simple du pied, l'aspect de la surface, le grain de la pâte et le mode de cuisson le font classer dans la même catégorie que la première céramique craquelée des ateliers de Villeneuve-au-Chatelot (Aube). Sa fabrication semble dater entre 50 et 70 de notre ère.

Le canthare d'Ehl est le seul spécimen d'imitation en céramique belge d'un vase à reliefs moulés à vernis jaune de l'Allier.

CHATEAU-PORCIEN.

M. Maquart, de Rethel, a découvert sur le plateau de Nandin un fragment bien caractéristique de poterie arétine ayant appartenu à un vase Drag. 26. Il était associé aux débris d'un petit bol en terre sigillée rouge du Midi de la Gaule, de la forme Drag. 24/25, d'un bol en céramique belge du type Loeschke 77, d'un vase de forme cylindrico bi-conique, comme Bull. S. A. C. 1938, p. 172, n° 13, et à un fragment de céramique sigillée portant une partie de l'estampille du potier VIRILIS, qui fabriqua

à la Graufesenque à l'époque des empereurs flaviens (70-90) et à un fragment d'assiette belge du type Loeschke 72/7 (voir Bull. S. A. C. 1938, p. 140, n° 3) portant une estampille imitant celle d'Atéius.



Cependant, trois objets du II^e ou même III^e siècle : un petit entonnoir provenant de ce qu'on a coutume d'appeler un « vase à serpents », — un fragment d'assiette en terre sigillée tardive à fond ombiliqué et à vernis orange et une fibule rectangulaire portant des motifs géométriques excisés remplis en partie d'émail — trouvés au même endroit, prouvent, hélas ! combien ce site intéressant a déjà été bouleversé par les labours et les fouilles.

La découverte à Nandin d'un fragment de céramique arétine est extrêmement intéressante.

Nous avons insisté dernièrement (Bull. S. A. C. 1938, p. 174) sur la rareté des trouvailles de céramique sigillée pré-flavienne même dans des centres urbains aussi importants que Reims. Les découvertes de M. Maquart démontrent que le site de Nandin fait une exception à cette règle. Cette dernière ne serait-elle pas due à sa situation « ad fines » entre plusieurs civitates ? En tous les cas, la présence d'ateliers de fondeurs de bronze fabriquant des fibules (découvertes antérieures de M. Maquart) indique un centre important.

VILLERS-SEMEUSE.

Les squelettes découverts l'automne dernier par MM. Brissot et Dumont dans l'excavation d'un silo au lieu-dit « La Cour-Brûlée » appartiennent à l'époque barbare. Il s'agit de deux tombes : l'une entourée de plaques formant caisson, l'autre en pleine terre, mais avec un monolithe taillé dressé à la tête du mort. Cette stèle fruste ne porte que des traits en forme de chevrons sur une seule face.

MM. Brissot et Dumont n'ayant été prévenus que lorsque le contenu des tombes avait été vidé, il leur a été impossible de se rendre compte du mobilier exact de chacune des sépultures.

M. Brissot a pu sauver : un vase caréné (pâte grise fine avec engobe vernis noir), fait au tour, date présumée entre 550 et 580 ; des fragments d'une cruche à une anse en terre rose-orangée, un fragment de mortarium gris à cordon d'ouverture débordant vers l'intérieur (toute la céramique est absolument identique comme grain et formes avec celle de la Saulsotte-L'Etang) que nous datons vers 580.

M. Brissot possède en outre une plaque mince en bronze semblant étamé ou contenir du potin, de la taille d'une grosse montre (5 cm. sur 5 cm.), aux bords irréguliers.

Le tiers inférieur est lisse, sur les deux tiers supérieurs sont gravés, avec un burin étroit (larg. 5 m/m), les mots :

MOME
NTI
PIE

suivis de ce qui semble être une mauvaise copie de la feuille remplaçant les points dans les inscriptions romaines.

Il s'agit d'une erreur du graveur barbare et il faudrait lire MEMENTO PIE (Souvenez-vous pieusement).

Les terminaisons des hastes de plusieurs lettres sont bifides et les lettres ressemblent tout à fait à celles de la pierre tombale barbare du Musée de Beauvais et du martyrium-hypogée de Poitiers (qui date entre 590 et 620).

Cette plaque fut ramassée par le propriétaire du champ lorsque, pendant les travaux d'établissement du silo, il vidait sans le savoir le contenu des tombes. Il ramassa en même temps une fibule gauloise en fer du type Tène III en très mauvais état, qui se trouvait dans les terres rejetées (quelques tombes Tène I ont été fouillées jadis à moins d'un kilomètre de cet endroit, (leur mobilier est au Musée de Charleville) et trois petits silex taillés.

MONTCY-SAINT-PIERRE.

La vocation archéologique se manifeste quelquefois tôt : Serge Roynette, 12 ans, fils du garagiste de Montcy, se passionne pour les trouvailles archéologiques, très nombreuses, il est vrai, dans sa commune. Il fait des trous dans le jardin paternel et comme ce dernier se trouve au centre de l'agglomération romaine, il fait des trouvailles intéressantes. Nous avons vu

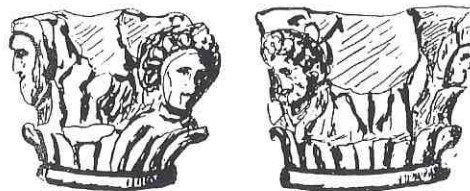
chez lui une belle intaille sur agate rouge représentant une Minerve casquée ; une tête humaine imberbe grossièrement moulée et retaillée au couteau, en terre blanche (base d'anse de cruche), la moitié d'un vase Drag. 37 petit modèle, fait à la Graufesenque, un petit fragment de terre sigillée ornée du type argonnais, la partie supérieure d'une cruche blanche à col étagé, un bord de mortarium avec estampille PRIVATI. H... (incomplète) et une pièce en terre cuite qui est un support de cuisson provenant d'un atelier de potier.

La Société Archéologique Champenoise félicite vivement le jeune Serge Roynette de ses recherches.

VONCQ.

Un volumineux chapiteau orné de quatre têtes a été mis à jour pendant les travaux de démolition des ruines de l'immeuble situé devant l'église.

Ce chapiteau a été transporté dans l'église de Voncq où M. du Biest, archiviste des Ardennes, au cours d'une tournée archéologique que nous avons fait avec lui en 1937, a pu le photographier. Nous devons le dessin ci-joint à sa complaisance.



Ce chapiteau pourrait avoir appartenu à une colonne de Jupiter à l'anguipède.

L'importance de Voncq, surtout le commencement des inva-

sions germaniques, doit avoir été considérable.

Les fouilles de Mialaret (1), dans la partie la plus élevée du site au-dessus du village, furent trop restreintes pour fournir autre chose que quelques pièces de céramique à usage culinaire qui se trouvent aujourd'hui au Musée de Charleville. Le village actuel recouvre une grande partie du site archéologique. Mais des sépultures à squelette contenant des vases du III^e et IV^e siècle ont été découvertes il y a deux ans dans les terres proches de la voie romaine et des recherches un peu systématiques aux alentours permettraient probablement de retrouver les fondations de l'établissement militaire romain de ce poste protégeant la voie Reims-Trèves.

(1) Mialaret, Recherches Archéologiques sur le Département des Ardennes, Mézières 1860.

AUBE

SARON.

MM. Gerson, Brisson et Loppin continuent la fouille d'une petite nécropole gauloise.

Onze tombes fouillées en mars 1939 datent de Tène II et ont donné le mobilier normal : fortes épées avec bélière, umbo et lance, ainsi qu'un bracelet en bronze au bras d'un guerrier.

Dans une tombe d'enfant on trouva un collier formé de trois chaînettes en bronze.

La découverte la plus intéressante fut celle de deux incinérations appartenant encore au Tène II, placées au-dessus de deux fosses à squelette.

Ces incinérations ont fourni — chose exceptionnelle dans l'Aube où la céramique ne fait pas partie normalement du mobilier funéraire de l'époque de La Tène I et II — deux vases de la fin du Tène II, dont l'un contenait, en plus d'os brûlés, une fibule en fer.

Un troisième vase fut trouvé dans la sépulture à squelette d'un enfant.

Ces fouilles, fort intéressantes, seront publiées plus tard en détail.

THAAS.

Des sondages entrepris par MM. Gerson, Brisson et Loppin ont fait découvrir des puits gaulois ou gallo-romains. Un cheval s'y était enfoncé pendant les labours. La fouille reste à faire.

LOUAN.

Les mêmes Membres de notre Société ont repéré un nouvel atelier de potier gallo-romain, peu étendu, mais absolument intact, les terres n'ayant plus été remaniées depuis longtemps. Les tessons trouvés en surface datent du I^{er} siècle de notre ère, — mais des tessons barbares des VI^e et VII^e siècles, trouvés en abondance à proximité, peuvent faire croire qu'on a également aux alentours fabriqué de la céramique à l'époque barbare.

VILLENEUVE-SUR-VISTRES.

Une nécropole Tène II vient d'y être découverte par MM. Gerson, Brisson et Loppin.

RESSON.

Pendant le remblayage des fouilles de 1938, MM. Brisson et Loppin ont trouvé dans les jardins du hameau un sixième four qui semble, d'après les tessons de cruches blanches et roses à col dégradé par étages et de vases ovoïdes décorés d'arcatures appliquées à la barbotine, dater du milieu du I^{er} siècle de notre ère.

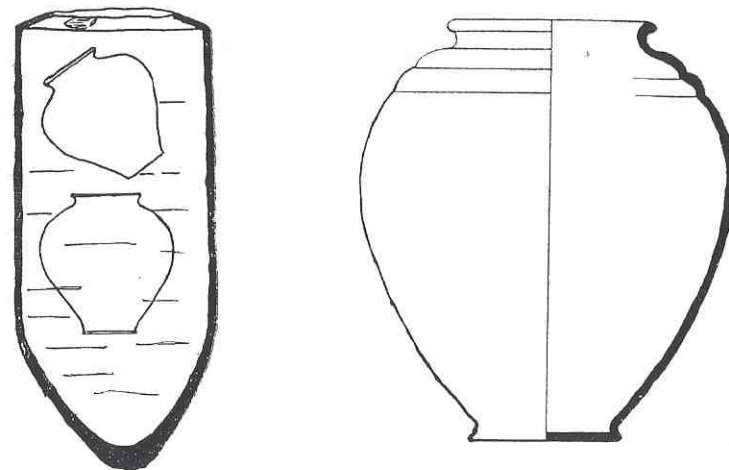
C'est le premier four qui donne des formes d'un aspect aussi ancien dans le centre de fabrication énorme du bassin de Villenaux. MM. Brisson et Loppin finiront bien par y découvrir toute la gamme des ateliers du I^{er} au VI^e siècle. Cette chance est assez grande parce qu'il s'agit, dans cette région, le plus souvent de petites exploitations artisanales — à l'exception de Villeneuve-au-Chatelot.

Deux nouveaux groupes de fours, l'un barbare, l'autre gallo-romain, viennent d'être repérés par nos amis, un troisième leur a été signalé un peu plus loin.

MARNE

CAUREL.

Une incinération trouvée dans une amphore décapitée fut remise à M. Bosteaux. L'amphore contenait de nombreux os



d'animaux, la moitié du crâne d'un sanglier et les débris de deux urnes, dont l'une est figurée ici. Le pied soigneusement

évidé, l'ouverture à petit évasement et les belles proportions indiquent les traditions du « tournant » entre la fin du dernier siècle avant J.-C. et les premières années de notre ère.

Ces détails se retrouvent identiques sur la céramique des 2 fours de la « Noue-Abdon », près Bergères (voir Bull. S. A. C. 1938).

Un petit bronze, d'ailleurs fruste, fut trouvé dans l'amphore, mais retenu par le propriétaire du champ.

La découverte prouve l'existence d'un cimetière du début du I^{er} siècle à Caurel.

Les incinérations logées dans des amphores ou dolia, sont rarement antérieures au milieu du I^{er} siècle de notre ère (par exemple Luxeuil, Bull. S. A. C. 1938, p. 177).

L'utilisation de l'amphore entière à Caurel, dès l'époque d'Auguste, pourrait former une transition entre la présence rituelle de gros tessons d'amphores romaines dans les incinérations des « carrés funéraires » — (entre 25 avant et 40 après J.-C.) — et le rite des sépultures « en dolium » normales de la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère.

SEZANNE.

MM. Brisson et Loppin ont fouillé, en décembre 1938, aux portes de Sézanne, entre la déviation routière et la grande exploitation de terres plastiques, un endroit que l'abondance de débris céramiques désignait à leur attention.

Leur sondage mit à jour les substructions d'un édifice assez important avec fragments d'une mosaïque noire et blanche.

Ces substructions du II^e étaient placées sur les ruines d'un autre bâtiment détruit pendant la première moitié du I^{er} siècle. L'identification de la date de destruction fut facilitée par la découverte de débris de céramique belge tibéro-claudienne.

En dégagant les substructions du grand bâtiment du II^e, MM. Brisson et Loppin découvrirent un pot en céramique dite craquelée, contenant des deniers de la deuxième moitié du III^e siècle.

Actuellement à l'étude, ce petit « trésor » se compose principalement de monnaies de Probus.

Les sondages n'ont pas fait découvrir l'atelier de potier qu'ils cherchaient et qui a certainement existé à Sézanne. Il est à craindre qu'il se trouve enseveli sous les déblais de l'exploitation de terres plastiques.

VERT-LA-GRAVELLE.

Les mêmes chercheurs ont trouvé à Vert-La-Gravelle, à côté de groupes de tombes gauloises et barbares bouleversées pendant la deuxième moitié du siècle dernier par les Lelaurain, Cotel, etc., un petit groupe de tombes intactes datant de la fin du IV^e siècle. Ils ont pu fouiller jusqu'à présent 14 tombes, d'autres sont encore inaccessibles pour le moment dans un champ de seigle. Deux tombes surtout contenaient un riche mobilier varié, la plupart des autres, très modestes, ne livrèrent qu'un seul vase chacune.

Les deux tombes les plus riches sont d'un grand intérêt : L'homme, jeune et de haute stature, a été muni pour son dernier sommeil de toutes ses armes : une hache de très petites dimensions (larg. 9 cm.), une lance au fer énorme, forgé en chicane, et trois flèches se trouvèrent près du bras gauche, un poignard à double tranchant dans la main droite.

La ceinture était fermée par une plaque ajourée en bronze, dont la boucle se compose de deux protomes de lions affrontés autour d'un canthare. Dix appliques biconiques en bronze garnissaient l'extrémité libre de la ceinture. Une paire de ciseaux et un rasoir étaient placés près de la cuisse gauche, 4 vases, dont une coupe en verre, complétaient le mobilier, qui est celui d'un chef barbare de la fin du IV^e siècle mort au service de Rome.

La tombe de la femme rappelle par le nombre (4) et par le type des fibules la sépulture de la « riche matrone de Vermand » publiée par Pilloy, vol. I, p. 273 et Pl. XIX. — Romaine par la céramique et la verrerie, elle est barbare par le nombre, les dimensions et la forme des fibules et de la ceinture.

Les tombes de ces « laeti » que les Romains appelèrent « foederati », mais qui furent réellement des mercenaires barbares au service de l'Empire, sont rares en Gaule Belgique.

Dans notre région nous ne connaissons qu'un seul autre mobilier : celui de Moncetz-l'Abbaye, qui est au Musée de Vitry-le-François (Marne).

D'autres ont été énumérés dans des ouvrages allemands publiés récemment, comme F. Petri, « Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich », que nous ne possédons pas, mais sur lesquels M. le Professeur Oelmann a bien voulu attirer notre attention.

Nous comptons publier en détail et avec dessins les trouvailles de Vert-La-Gravelle dans un prochain numéro de notre Revue, dès que les tombes, aujourd'hui inaccessibles, auront été fouillées.

AULNIZEUX.

Dans la vaste nécropole barbare du VI^e et VII^e siècles, dont M. l'Abbé Favret et M. J. Prieur ont commencé l'exploration il y a plusieurs années, MM. Brisson et Loppin ont découvert quelques tombes intactes au mobilier assez abondant, daté convenablement par la présence de monnaies barbares. Nous publierons ces mobiliers en détail dès que nous serons en possession des dates d'émission des monnaies qu'étudie M. Le Gentilhomme, au Cabinet des Médailles.

BISSEUIL.

Dans cette nécropole romaine tardive, découverte également par M. l'Abbé Favret, MM. Brisson et Loppin ont mis à jour plusieurs tombes intactes, dont une appartenant à la catégorie des tombes à niche. Il n'est pas improbable que les rares tombes à niches découvertes dans nos régions (nous ne connaissons que le groupe trouvé à Cologne et publié par W. Haberey dans « Germania 1934 », p. 274 (« Wandnischen in spaetroemischen Erd. Graebere in Koeln »), n'aient une origine commune avec les niches des columbaria des nécropoles de l'Afrique du Nord. (Voir à ce sujet Bull. Archéol. du Comité, 1908, p. 44, rapport des Lieutenants Barrier et Benson sur la nécropole de Thanae (Tunisie).

Le compte rendu détaillé des fouilles de Bisseuil paraîtra dès que nous serons en possession des dessins.

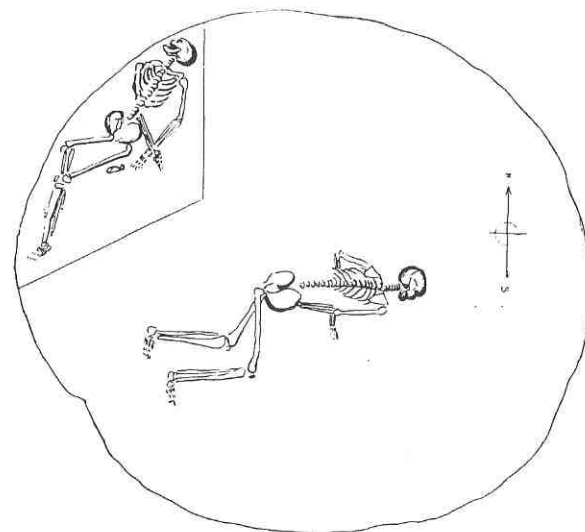
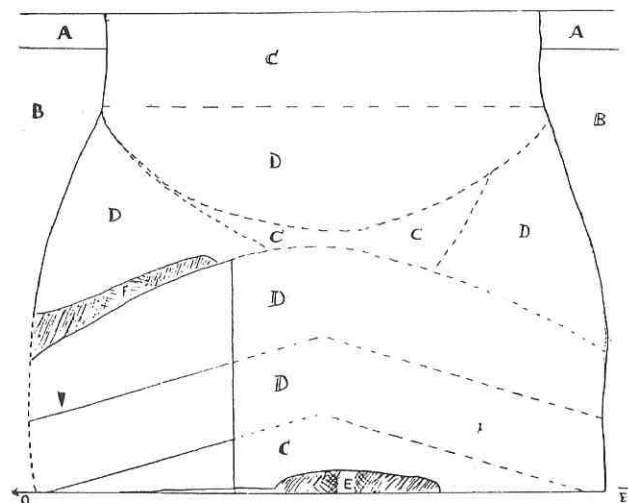
NORMEE.

Poursuivant la fouille d'une petite nécropole gauloise à carrés funéraires de la fin du Tène III (elle a fourni des estampilles de potier sur céramique belge), MM. Brisson et Loppin ont fait une découverte remarquable.

Immédiatement à côté d'un des carrés dont le fossé le coupe — et lui est par conséquent postérieur — existe un puits circulaire de 2 m. 30 de diamètre à l'ouverture et de 3 mètres au fond — ayant 2 m. 50 de profondeur.

A mi-hauteur, en (F) sur le dessin ci-joint, contre la paroi N.-O. on trouva, en position dorsale, le bras droit sous le corps et la jambe droite repliée sous la jambe gauche, le squelette d'un sujet assez jeune pour que les épiphyses ne soient pas encore soudées. Une fibule Tène III en fer se trouvait près du fémur gauche.

MM. Brisson et Loppin laissèrent le squelette sur un « socle » de terre et continuèrent à vider l'excavation. 1 m. 20 plus bas, ils trouvèrent au fond du puits, sur un sol durci et battu comme



si on y avait beaucoup marché, un deuxième squelette, celui d'un homme vigoureux de 30 ans environ, en position latéro-ventrale, le bras gauche replié sous le corps, la face tournée vers la terre.

Une première couche de 30 cm. de terre végétale (C) recou-

vrait le mort. Elle était suivie de deux autres couches de 40 et 50 cm. d'épaisseur respectivement, de débris de craie, ces deux couches étant séparées entre elles par la mince couche de terre végétale et de craie désagrégée par le gel que les agents atmosphériques font tomber au cours d'un hiver. (Couches D et D).

Le deuxième squelette gisait sur la troisième couche de craie (D) que recouvrait également déjà une couche d'éboulis représentant l'effet d'un hiver.

Par conséquent, deux ans au moins se sont écoulés entre la mise en terre du premier et du second individu.

Sur le pourtour de l'excavation une couche de 80 cm. de débris de craie (D) recouvre le deuxième squelette, mais laisse au centre une dépression remplie de 10 cm. de terre végétale, recouverte à son tour par 70 cm. de craie. Une dernière couche de 50 cm. de terre végétale remplit le « puits » jusqu'au bord.

Quelques pierres grosses comme le poing, rougies au feu, furent trouvées dans les premières couches (D) recouvrant le squelette du fond.

Il semble peu probable qu'il s'agit simplement d'une sépulture un peu anormale. Les pierres rougies au feu (rite de purification), le sol battu comme si quelqu'un y avait beaucoup marché, la position caractéristique des squelettes indiquant qu'une mort lente est survenue sur place, — tout fait penser soit à la mise à mort par inanition de criminels, soit à l'immolation de victimes d'un rite de sacrifice.

Nous n'avons trouvé dans la littérature que quelques récits de la découverte d'« emmurés vivants » dans des « murs gaulois » que l'on pourrait citer comme rites de sacrifice.

Sur les procédés de punition des criminels par les Gaulois, nous ne connaissons rien de précis.

Nous nous bornons par conséquent à signaler les faits.

BETHENVILLE.

Nous avons eu l'occasion de voir dans la collection de M. Tassin, instituteur à Bétheniville, membre de la S. A. C., les objets recueillis dans les fonds de cabanes du lieu dit « Le Fond-Thierry ».

Le bol Drag. 29 mentionné dans notre précédente chronique de découvertes (Bull. S. A. C. 1938, p. 174) porte bien l'estampille de GERMANUS. Parmi les débris céramiques recueillis par MM. Dupuy et Tassin nous avons reconnu les fragments de deux autres bols 29 ornés, de style également claudien.

Cette constatation renforce notre impression qu'il ne s'agit peut-être pas, au « Fond-Thierry », d'habitations ordinaires. Un rapport détaillé sur cette découverte sera publié dans notre prochain Bulletin.

M. Dupuy a bien voulu nous laisser examiner les vases publiés par lui dans le Bull. S. A. C. 1931, p. 12, comme « incinérations marniennes », c'est-à-dire Tène I. Il s'agit en réalité de céramique Halstatt I b et, d'après la description de M. Dupuy, d'un « champ d'urnes » bien caractérisé.

La collection Dupuy contient d'autres vases typiques provenant d'incinérations de la même époque découverts au lieu dit « Près-le-Pont », à Hauviné (Ardennes).

MEURTHE-et-MOSELIE

TRIEUX.

Ayant eu l'occasion, depuis la publication du dernier numéro du Bulletin, de rendre visite à M. Dézavelle, instituteur à Trieux, auquel nous devons le sauvetage de la trouvaille de Xivry-Circourt (Bull. S. A. C. 1938, p. 176), nous pouvons ajouter dès aujourd'hui quelques détails sur cette remarquable découverte dont nous préparons une publication détaillée.

Il s'agit bien d'une incinération « belge » du type dit « à cendres versées en vrac dans une excavation en pleine terre » (« Brandschuetgrab » des archéologues allemands).

Cette incinération n'est pas augustéenne, mais tibérienne, la présence de gobelets du type Habert 2 est concluante à ce sujet).

Cette tombe 3 de Xivry-Circourt est probablement la tombe belge au mobilier le plus nombreux que l'on ait jamais trouvé.

Nous avons pu distinguer cent dix vases céramiques, cinq vases en verre, huit fibules, un miroir, un demi-bouton en os.

Parmi les ossements nous avons vu des os de porc, de mouton et de chien (?) à côté d'un rocher humain prouvant qu'il s'agit bien d'une incinération.

L'étude précise est rendue difficile par l'action du feu qui a dégradé une partie du mobilier funéraire.

Des larmes de verre et de bronze indiquent d'ailleurs que plusieurs objets ont complètement fondu au feu.

M. Dézavelle a droit à la reconnaissance des archéologues pour son intervention rapide et méthodique. En recueillant jusqu'aux moindres débris de céramique dans des conditions

difficiles, il a rendu possible la reconstitution de ce mobilier prodigieux, dont la composition, comme le lieu de découverte, n'ont certes rien de germanique et permettent au contraire de classer définitivement le rite des « incinérations à cendres versées en vrac dans un trou en pleine terre » (« Brandschuettgraber » ou « Brandgrubenbestattung » des archéologues allemands) comme aussi spécifiquement « belge », c'est-à-dire celtique, que l'est la céramique belge elle-même.

(Voir à ce sujet le résumé de Lambrechts dans la Revue belge « l'Antiquité classique » 1938, p. 360-361).

SION.

La célèbre statuette en bronze de l'Hermaphrodite, conservée au Musée d'Epinal, n'a pas été trouvée à Sion. Comme son style l'indique, elle est purement italique.

Nous avons trouvé dans un vieil inventaire du Musée d'Epinal (que la complaisance de M. Philippe, conservateur du Musée des Vosges, nous a permis de consulter), une annotation écrite de la main d'un des anciens conservateurs.

Il en résulte que la statuette fut achetée en Italie par un collectionneur lorrain, qui la rapporta dans son pays natal.

Récemment a paru une étude qui tentait de démontrer que Sion fut une « station habitée à l'époque du bronze et même probablement un oppidum du bronze ».

Ni les arguments avancés, ni les objets cités comme preuve ne peuvent convaincre :

1° Les « cornes de consécration » du Bronze sont plus probablement des chenets halstattiens.

2° Une partie des tessons publiés semble plutôt appartenir au Tène II, — trois appartiennent certainement à la céramique gallo-belge...

3° Parmi les objets en bronze cités, les pointes de flèche à ailerons sont trouvés plus souvent en milieu Halstatt I qu'ailleurs.

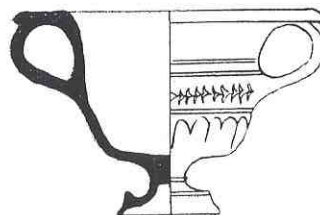
Les objets en bronze furent probablement ramassés — comme amulettes ou comme « curiosités » par les Romains comme par les Barbares — qui eux, eurent certainement des « stations » à Sion.

D'ailleurs peut-on parler pour nos régions d'un « âge du bronze » propre ? Nous n'oserions pas l'affirmer...

MEUSE

LONGUYON.

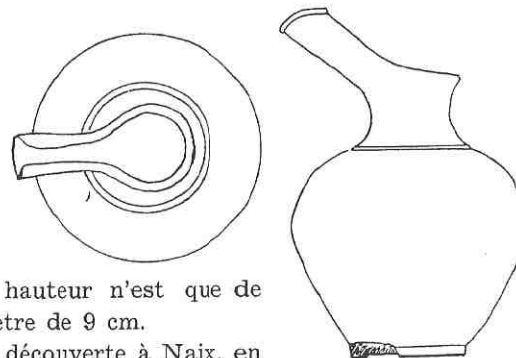
Le Musée de Metz possède dans ses fonds anciens un canthare fabriqué très probablement comme celui du Musée de Sedan, dans l'atelier de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier). D'après son étiquette, il aurait été trouvé aux environs de Longuyon. Ne s'agirait-il pas d'un objet provenant d'Avioth ?



Nous remercions M. Clément, conservateur du Musée de Metz, de nous avoir permis de dessiner et de publier cette pièce, rare dans nos régions, où les cruches ornées de Saint Rémy abondent, mais où nous ne connaissons que deux canthares : celui de Sedan et celui de Longuyon.

NAIX.

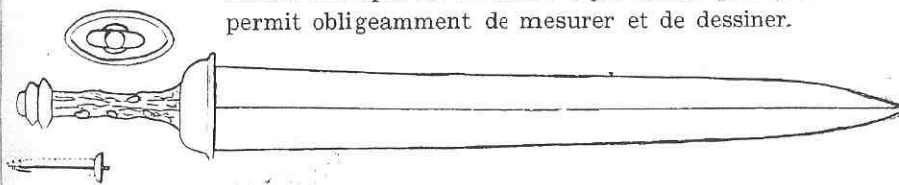
M. Clément nous a également permis de dessiner, aux fins de publication, un curieux petit cenoché gaulois en bronze, à versoir tubulaire, dont la hauteur n'est que de 14 cm. et le diamètre de 9 cm.



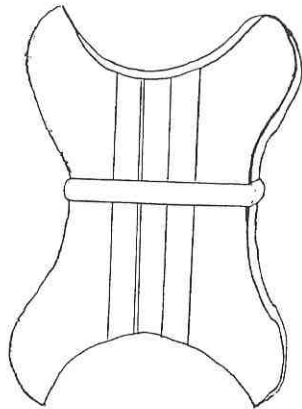
Cette pièce fut découverte à Naix, en 1836, et acquise plus tard par M. Huber, de Sarrebourg, avec la collection d'un amateur lorrain. A la mort de M. Huber ces objets furent donnés par les héritiers au Musée de Metz.

LONGEVILLE-DEVANT-BAR-LE-DUC.

M. Guyot, propriétaire d'une grèvière, trouva il y a quelques années une épée et un autre objet en fer qu'il nous permit obligeamment de mesurer et de dessiner.



Il semble s'agir d'un gladius de basse époque. Sa forme le place entre l'épée de Morains (Bull. S. A. C. 1938, p. 168) et les *spathae* barbares.



L'objet en fer pourrait être un ornement de bouclier si son poids et son épaisseur (1 et 2 cm.) ne laissent pas subsister quelques doutes au sujet de son utilisation.

Une voie très ancienne reliant Naix à Fains traverse l'Ornain non loin de la ballastière Guyot, dans laquelle les ouvriers ont d'ailleurs trouvé fréquemment des fibules Tène III en bronze, des types bien

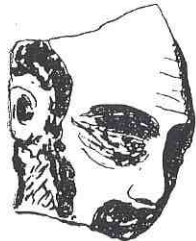
connus de Pommiers.

MOSELLE

DONJEUX.

M. Collet, agriculteur à Donjeux, a l'amour des choses anciennes. Il a recueilli un jour, dans les champs, un fragment de céramique sigillée ornée fort curieux.

Ce fragment représente la tête d'un homme âgé, chauve.



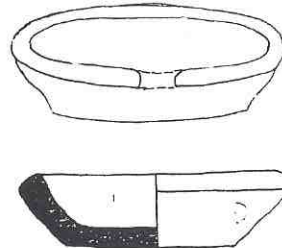
A l'encontre des fragments de masques humains en céramique ordinaire d'Autun, publiés par Bulliot (Mémoires de la Société Eduenne 1893 (tome XXI) — J.-G. Bulliot, masques céramiques trouvés à Autun), le fragment de Donjeux est en terre sigillée. Le masque de Donjeux a été fait au moule, mais les détails ont été corrigés au burin.

Les dimensions du fragment sont 9 cm. sur 7,5 cm.

Nous n'osons avancer une hypothèse sur l'emploi de l'objet dont ce fragment faisait partie, mais, comme Bulliot, on doit penser à un vase.

TARQUIMPOL.

Nous publions ci-contre le dessin d'un quinquet gallo-romain d'une forme peu banale. Cet objet fait partie de la collection de M. Seichepine, à Château-Salins.



Hte-SAONE

LUXEUIL.

Pendant les travaux de captage de la source ferrugineuse un abondant matériel céramique a été recueilli par M. Coffe.

Nous n'avons pu le voir qu'un instant, mais nous avons remarqué de nombreux tessons en terra nigra graphitée claudienne.

M. Weirich, à Strasbourg, a déjà publié quelques-uns de ces tessons graphités et nous croyons nous rappeler avoir lu, il y a longtemps, dans une revue archéologique allemande, un appel demandant communication de renseignements sur la céramique graphitée claudienne.

Le matériel récemment recueilli par M. Coffe, à Luxeuil, permettra de faire un sérieux pas en avant dans l'étude de cette variété encore peu connue de céramique du I^{er} siècle.

VOSGES

MARTINVELLE, près Monthureux-sur-Saône.

Un cimetière carolingien a été découvert en 1938 dans le village, près de l'église.

De nombreux sarcophages ornés ou frustes furent mis à jour pendant l'établissement d'une tranchée d'adduction d'eau.

Nous n'avons vu sur place qu'une seule boucle de ceinture très simple, sans contreplaque. Aucun autre objet aurait été trouvé.

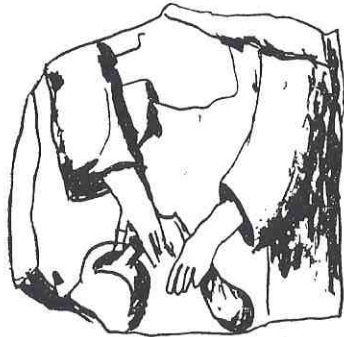
Ce cimetière apporte pour la région de Martinvelle la preuve d'une population nombreuse carolingienne. Peut-être trouvera-t-on quelque jour la nécropole de leurs ancêtres enterrés « *modo paganorum* ».

FAUCONCOURT ET OLEZANTAIN.

Notre actif correspondant dans les Vosges, M. Saint-Etienne, a découvert des buttes contenant des vestiges de constructions romaines.

JESONVILLE.

Au lieu dit « Gomand » M. l'Abbé Albizer a découvert une stèle hélas fort incomplète. Elle représente le buste d'un personnage (la tête manque), portant dans la main droite une bourse et dans la main gauche une cruche ou gourde.



Jésonville n'a pas fourni, jusqu'ici, de stèles romaines. Cette nouvelle trouvaille prouve une fois de plus que les environs d'Escles, ce nœud important de voies anciennes, cachent encore de vestiges romains importants.

RECTIFICATION

Plusieurs erreurs ont été publiées dans le Bulletin de décembre 1938, pages 175 et 168, dont nous nous excusons :

1° La fibule à motif peut-être chrétien (deux oiseaux affrontés au-dessus d'un vase caliciforme) n'a pas été trouvée à Morains dans une cave romaine, mais à Fère-Champenoise, dans une tombe du cimetière barbare.

2° Les vestiges d'un atelier de potier découverts par M. Hégly sont situés à Courgivaux et non pas à Courgenay.

3° M. le Professeur Linckenheld nous a fait observer que nous avons eu tort d'appeler stèles tricéphales les stèles à trois faces ornées de trois têtes (Bull. S. A. C. 1938, p. 166), des environs de Reims.

J. F.

INAUGURATION des nouveaux aménagements du Musée de Préhistoire régionale d'Épernay

Plusieurs de nos Collègues ont admiré jadis, les très importantes collections d'archéologie préhistorique, qu'avait réunies M. André Brisson, avec la collaboration de M. André Loppin.

Ces collections s'enrichissaient presque chaque jour et se trouvaient trop à l'étroit dans le Musée constitué à Ecury-le-Repos. Aussi, MM. Brisson et Loppin décidèrent de les confier au Musée de Préhistoire régionale de la Ville d'Épernay. Ce fut pour celui-ci un précieux apport qui permit de compléter ses différentes séries et de présenter désormais toute la suite des civilisations, depuis le Néolithique, jusqu'aux époques dites barbares : mérovingien et carolingien.

Mais cet afflux nécessita un réaménagement des salles et le dépôt en des annexes des séries de comparaison et de la bibliothèque.

Désormais, il sera loisible d'étudier méthodiquement, à Épernay, le Néolithique champenois *in situ*, en dehors des industries vagabondes des ateliers de surface, grâce au mobilier des fonds de cabanes, des dolmens (Aulnay-aux-Planches, le Reclus...), des grottes (Saran).

Les « champs d'urnes » d'Aulnay comme les fonds de cabanes de la même région, vont permettre de relier le Bronze au Fer et de reconnaître chez nous une civilisation très franche du premier âge du fer qui, par la double nécropole des Jogasses, rejoint le deuxième âge, le Marnien, très largement représenté.

De même que les officines de la Villeneuve-au-Châtelot, de Bergères-les-Vertus (Noue Abdon)... rattachent la fin du Fer au Gallo-Romain qui s'épanouit, dans sa culture locale, à Morains (Bibe), ainsi les officines de la Saulsotte, la nécropole d'Aulni-zeux, pour ne citer que celle-ci, nous donnent la transition du Gallo-Romain au Mérovingien.

C'est donc bien un musée complet que les savants trouveront à Épernay.

Ce sont ces nouveaux aménagements qui furent inaugurés le 19 février dernier.

Après la visite des collections réparties en quatre sections : âges de la pierre, âges des métaux, archéologie gallo-romaine, archéologie mérovingienne, un vin d'honneur fut offert par la Municipalité à ses invités.

M. Budin, maire, adressa les remerciements de la Ville d'Epernay, à MM. Brisson et Loppin, et M. l'abbé Favret résuma leur œuvre scientifique très importante.

M. R. Lantier, conservateur du Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye, présidant cette cérémonie, au nom de M. Huisman, Directeur Général des Beaux-Arts, exposa les résultats acquis pour la science préhistorique, grâce à ces collections du Musée d'Epernay, méthodiquement recueillies. Constatant, une fois de plus, la richesse archéologique de notre Champagne et l'importance que lui donnent des travaux de fouilles, comme ceux de MM. Brisson et Loppin, il en souligna les conclusions : « Relier... le Bronze au Fer... Définir la transition entre le premier âge du fer et le second... Saisir l'un des aspects de la transformation de l'industrie céramique lors de la transition des modes gauloises aux modes romaines... Déceler le passage de la technique du décor à la roulette aux fabrications mérovingiennes ».

« Réunir un pareil ensemble de documents archéologiques est une belle œuvre » conclut M. Lantier, et de cette appréciation si compétente les organisateurs du Musée d'Epernay, et tout particulièrement MM. Brisson et Loppin, ont le droit d'être fiers.

Les collections sparnaciennes apportent ainsi des éléments précieux et souvent uniques pour l'étude de ces époques de transition si peu connues jusqu'ici et méritent bien tout l'intérêt que lui porte la Municipalité d'Epernay et aussi celui de la Direction Générale des Beaux-Arts.

Le GROUPE de TOMBES CELTIQUES de " La Motelle " à HAUVINÉ (Ardennes)

(2^e Age du Fer) MARNIEN I et MARNIEN II

Par L. SIMONNET.

Ce cimetière se trouve à 2 kilomètres d'Hauviné sur le petit coteau situé au nord de la Route Nationale n° 380 et fait partie dans le nouveau plan cadastral du lieudit « Verboyon », parcelles n°^s 85 et 86, anciennement, ce lieudit portait le nom significatif de : « La Motelle ».

Le 22 mars 1930, procédant à des travaux de semailles à proximité d'une terre profondément labourée, mon attention fut attirée par deux taches brunâtres tranchant nettement sur la partie crayeuse avoisinante. Un examen attentif me révéla qu'il pouvait s'agir de deux sépultures. En effet, à l'aide d'un outil de fortune, un trou creusé avec précaution à l'ouest de l'un de ces emplacements, me permit de constater la présence d'un crâne, d'un torques et d'une fibule.

Arrêtant là mes investigations, je remettais au lendemain l'achèvement de la fouille.

EXTRAIT DU JOURNAL DE FOUILLES

23 mars 1930. — Cette tombe n° 1, profonde de 0 m. 40, contenait la terre brune caractéristique dite : « terre de fosse ». Elle m'a donné en outre, les objets suivants et disposés comme suit dans la fosse : autour du cou torques à gros tampons, (Pl. I, fig. 4) orné de cercles concentriques avec nervures séparatives ; deux fibules en bronze placées sur le haut de la poitrine (Pl. I, fig. 2, 3) ; au poignet droit un bracelet, fil de bronze à contours en S très serrés ayant l'aspect d'une natte de 1 cm. de largeur avec fermeture par boucle et crochet ; une bague faite

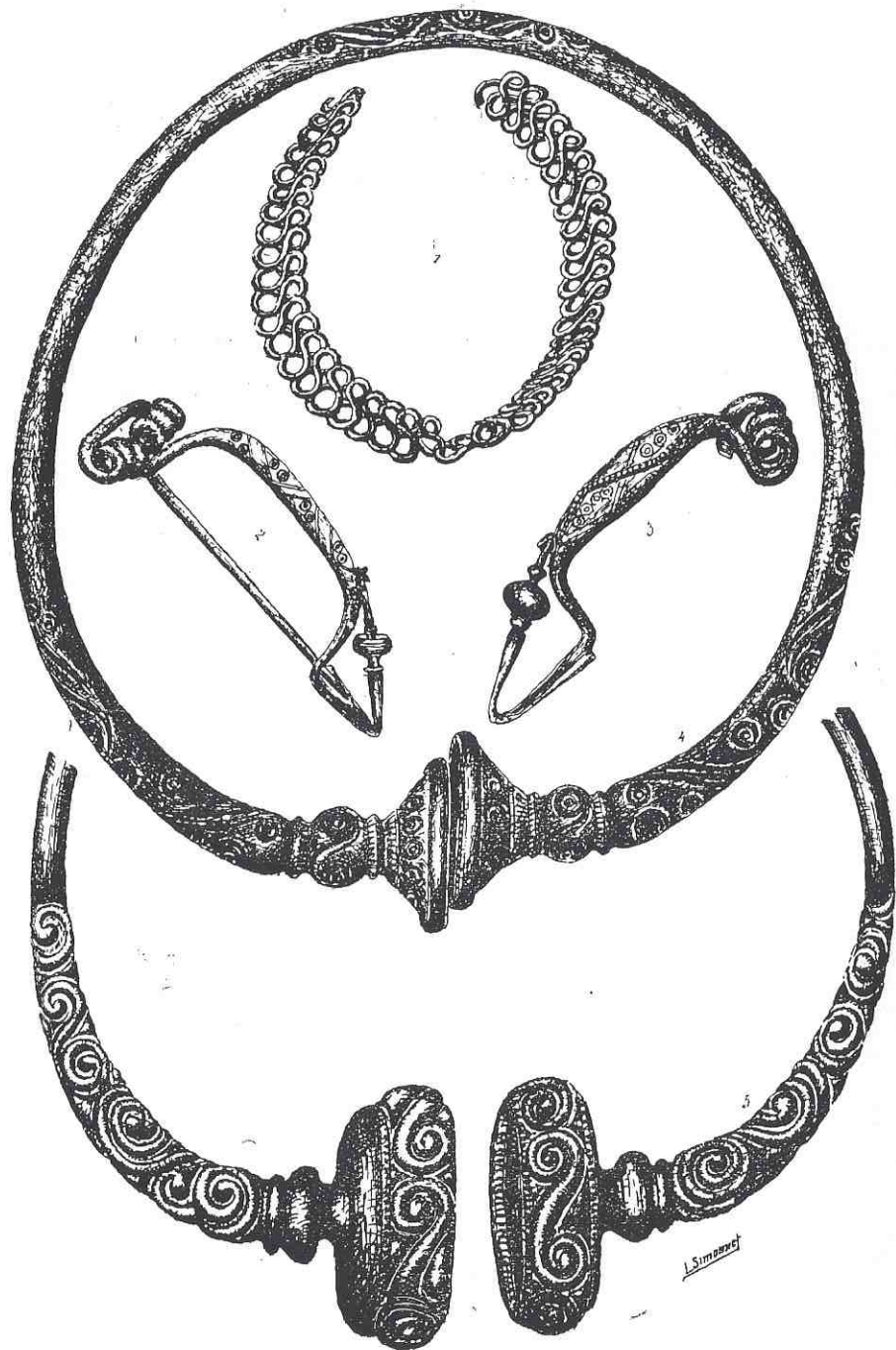


PLANCHE I

d'un fil de bronze contourné en spirale et placée à l'un des doigts de la main droite ; près du pied droit un couteau long de 26 cm. 5 et large de 3 cm. 5 (Pl. II, fig. 3) ; un vase noir écrasé qui avait contenu les restes de l'offrande alimentaire ; un autre vase de couleur jaunâtre avec pied (Pl. II, fig. 10), était près de la main droite. Dans la terre de sépulture, petits cailloux rituels.

23 mars 1930. — Fosse n° 2 à 4 m. au Sud de la première. Profondeur 0 m. 80, terre brune. Vers la gauche, entre les pieds et la paroi, débris de deux vases. Sous ces débris, un couteau de 0,20 cm. de long (Pl. II, fig. 2). A droite des pieds, débris d'un autre vase (Pl. II, fig. 9). Au poignet gauche, un anneau de bronze de 8 cm. de diamètre, uni (Pl. II, fig. 7). A droite de la tête, un fer de lance (Pl. II, fig. 4) de 0,44 cm. de long, douille comprise, plus grande largeur du fer, 3 cm. 5. Un javelot (Pl. II, fig. 5), longueur 13 cm. 5. Une pointe d'épieu quadrangulaire à douille (Pl. II, fig. 6), longueur 11 cm.

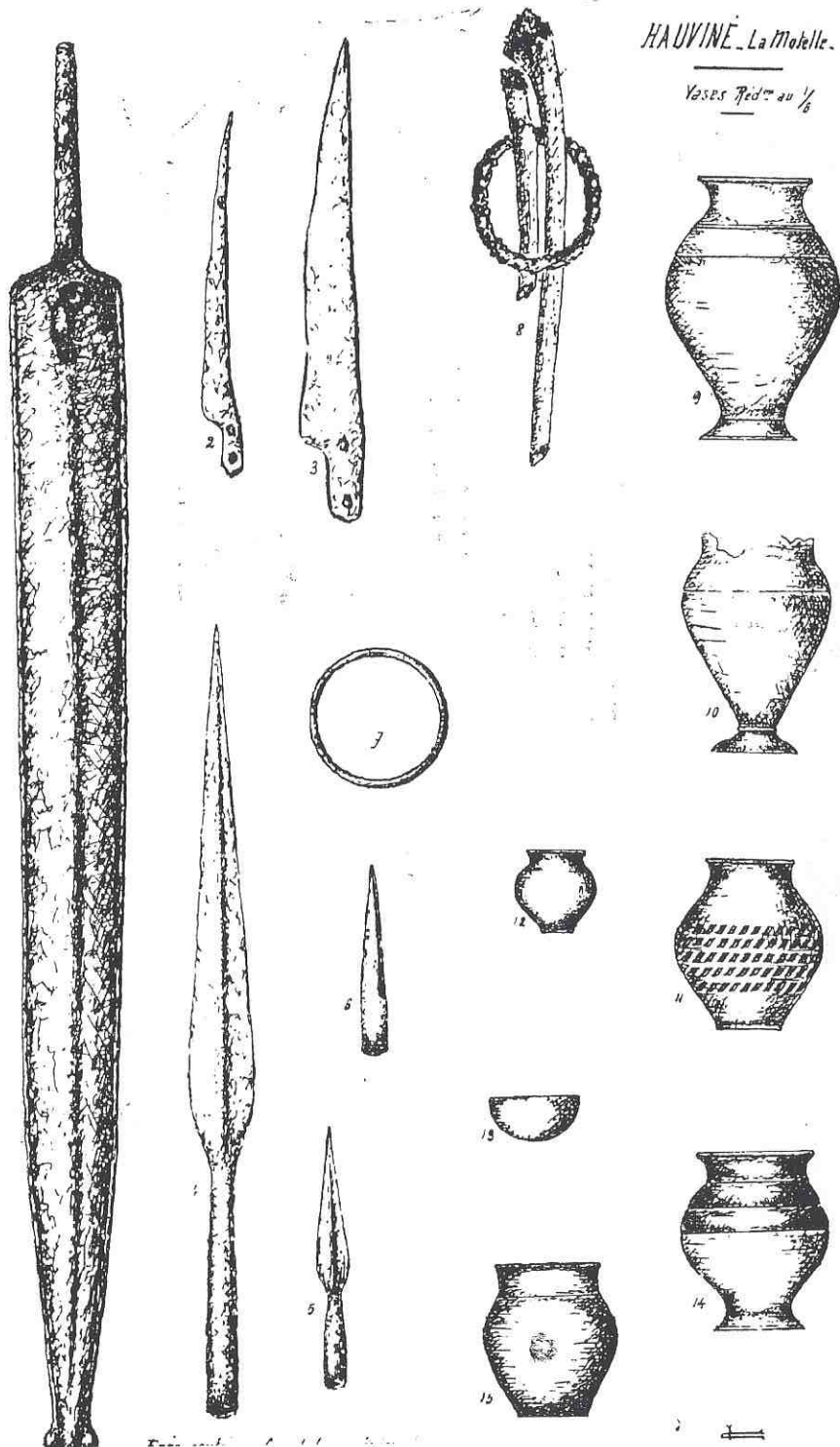
Ces deux tombes se trouvaient dans un terrain légèrement crayeux. Des sondages très serrés sur le pourtour immédiat n'ont pas donné de résultat.

En octobre 1934, à une centaine de mètres plus au Nord-Ouest, quelques débris d'ossements humains éparés en surface indiquaient l'emplacement probable d'une tombe que j'ai découverte plus tard.

Le 23 avril 1935, le propriétaire d'une parcelle contiguë, M. René Lamblot, me remettait un torques à gros tampons où l'ornementation en spirales domine. Son poids est de 220 gr. (Pl. I, fig. 5). Trouvé fortuitement en hersant le champ, cet objet a dû certainement faire partie du mobilier d'une fosse encore inexploree et inconnue qui portera le n° 3.

Le 6 septembre 1936, j'ai ouvert la sépulture n° 4 repérée en 1934. A 0,25 cm. de profondeur, débris d'ossements sans relation anatomique. Vers le milieu de la fosse, recueilli une fibule en fer, type M. I, 6 spires, corde à l'extérieur de l'arc, puis une belle bague en bronze à section de 5 m/m de largeur, légèrement convexe à l'extérieur et sans ornementation. Une phalange était encore engagée dedans. Des débris ayant appartenu à deux vases étaient disséminés dans la fosse. Pas de terre noire, sous-sol jaunâtre. Le maxillaire inférieur n'était pas taché de vert-de-gris.

Même date. — Sépulture n° 5 à 2 mètres au N.-E. du n° 4 ;



quelques ossements épars à 0,25 et 0,30 de profondeur ; parmi eux, douille ayant appartenu à un fer de lance. Pas d'ossements vert-de-grisés.

27 septembre 1936. — Sépulture n° 6 à peu de distance au Sud des précédentes, profonde de 0 m. 25 à 0 m. 30. Une partie du squelette avait été touchée par la charrue. Une épée dans son fourreau en fer (Pl. II, fig. 1), longueur totale de l'extrémité de la soie à celle de la boulerolle 0,80, se trouvait à sa droite et reposait en partie sur l'avant-bras droit. A droite de l'épée, à hauteur de la main, petit vase noir (Pl. II, fig. 13) de forme hémisphérique et de fabrication assez grossière, ne portant pas de cupule sur le fond extérieur ; vers les pieds, contre la paroi de droite, autre vase écrasé.

28 décembre 1936. — Sépulture n° 7 à 15 mètres au Sud du n° 6. A une profondeur de 0,85 un squelette intact portait un anneau de fer à l'avant-bras droit (Pl. II, fig. 8).

Même date. — Sépulture n° 8 à 2 mètres au Nord de la précédente et exactement dans l'axe de la raie séparative N. S. des deux parcelles de terrain, à 0,80 de profondeur, dans couche de terre très brune, squelette les pieds au Sud. De cette extrémité au bassin, sur le côté droit étaient rangés trois vases écrasés dont l'un (Pl. II, fig. 11) orné sur la panse de 6 rangées circulaires et parallèles d'empreintes faites dans la pâte avant cuisson. Ce dernier a été réparé.

Même date. — Dans la partie Nord et en travers de la fosse précédente, sépulture n° 9 complètement bouleversée. Recueilli vers l'emplacement du bassin 7 anneaux de bronze de 0,02 cm. de diamètre ayant pu appartenir à une chaîne-ceinture de femme ; une partie d'anneau en fer de 45 m/m de diamètre, et sur le côté Sud deux vases noirs (Pl. II, fig. 12 et 15), puis un troisième vase en pâte jaunâtre, peint en rouge dans le haut (Pl. II, fig. 14).

Toutes les fosses étaient orientées O.-E., exception faite pour le n° 8, dont le squelette avait les pieds au Sud.

Toutes ces tombes m'ont paru intactes. Des squelettes très près de la surface ont pu être atteints lors de l'arrachage des souches de sapins et de labours profonds qui sont venus ensuite.

Les 8 premières sépultures paraissent pouvoir être classées à cette phase du Marnien I où le torques tubulaire, héritage du

Hallstatt, disparaît complètement. Les tombes du groupe de « Pays » (1), à 500 mètres environ au Nord, le cimetière de « La Motelle de Germiny », territoire de Saint-Clément (exploré en 1925 par M. Dupuis) (2), situé à 700 mètres au S.-E., ont donné un mobilier ayant des analogies frappantes avec celui qui vient d'être décrit ; ici et là, bracelets à contours en S, torques à gros tampons, épée de même grandeur, de même technique et de même forme, vases piriformes pédonculés.

Les quelques éléments de ceinture de la sépulture n° 9 font penser au Marnien II, mais l'absence de la fibule caractéristique ne permet pas de l'affirmer.

C'est aussi à 350 mètres à l'Est, sur ce même coteau de « La Motelle » (Hauviné), que se trouve le groupe Hallstattien dont le mobilier décrit récemment (3) se classe franchement à la fin de l'époque du premier âge du fer.

(1) *Bulletin de la S. A. C.*, juin 1926.

(2) *Bulletin de la S. A. C.*, juin 1926.

(3) *Bulletin de la S. A. C.*, septembre 1938.

L'ATELIER CÉRAMIQUE de SEPT-SAULX (Marne)

DECOUVERT ET FOUILLE PAR M. BRY

Par J. FROMOLS.

Un atelier de céramique belge, datant de la fin de l'époque de Tibère, fut découvert au début de 1938 par M. et Mme Bry, sur le territoire de la commune de Sept-Saulx (Marne). Les fouilles de cet atelier se poursuivent depuis cette époque et ne sont pas encore terminées.

**

L'atelier de Sept-Saulx est situé lieudit « La Montelle », sur la rive gauche de la rivière La Vesle, à proximité des ruines du château fort de Sampegnacum, détruit en 1171 par l'Archevêque de Reims, Henri de France.

Le terrain qu'occupe l'atelier est cultivé en partie par M. Millard et son fils, agriculteurs à Sept-Saulx, qui ont donné fort obligeamment à M. Bry l'autorisation d'y poursuivre ses fouilles.

La Société Archéologique Champenoise leur adresse ici ses plus vifs remerciements.

M. et Mme Bry continuent leurs recherches compliquées par la nécessité de déplacer de grandes quantités de terre et il est impossible de prévoir encore la fin des travaux.

M. Bry a bien voulu nous tenir au courant de ses fouilles, nous les faire visiter et nous autoriser — comme il l'avait déjà fait pour ses fouilles de l'atelier de Thuisy — d'en effectuer l'étude.

En raison de l'exceptionnel intérêt chronologique des trouvailles, nous en commençons dès maintenant la publication.

**

et à Lezoux (1) et les éléments d'études que nous possédons grâce à Dragendorff (Bonner Jahrbuecher, passim), Oxé (Bonner Jahrbuecher et Germania, passim), Ritterling (Hofheim, texte, passim), Lorimy (Revue Archéologique 1924) et Koethe (étude citée plus haut), ne suffisent pas encore pour nous éclairer.

Il nous faudra continuer la tâche ingrate de publier sans conclure des matériaux qui serviront plus tard d'éléments d'études à d'autres qui pourront peut-être un jour en tirer des conclusions.

FOUR N° I DE SEPT-SAULX

PLANCHE B

Le four I a la forme d'une cave très basse à voûte peu arquée. Le contour est oval, effilé vers l'ouverture de tirage qui se trouve sur la partie dorsale du four.

Sole, parois et voûte se composent de pierres (grès ou silex) plus ou moins plates assemblées par un mortier de terre glaise, et de craie broyée.

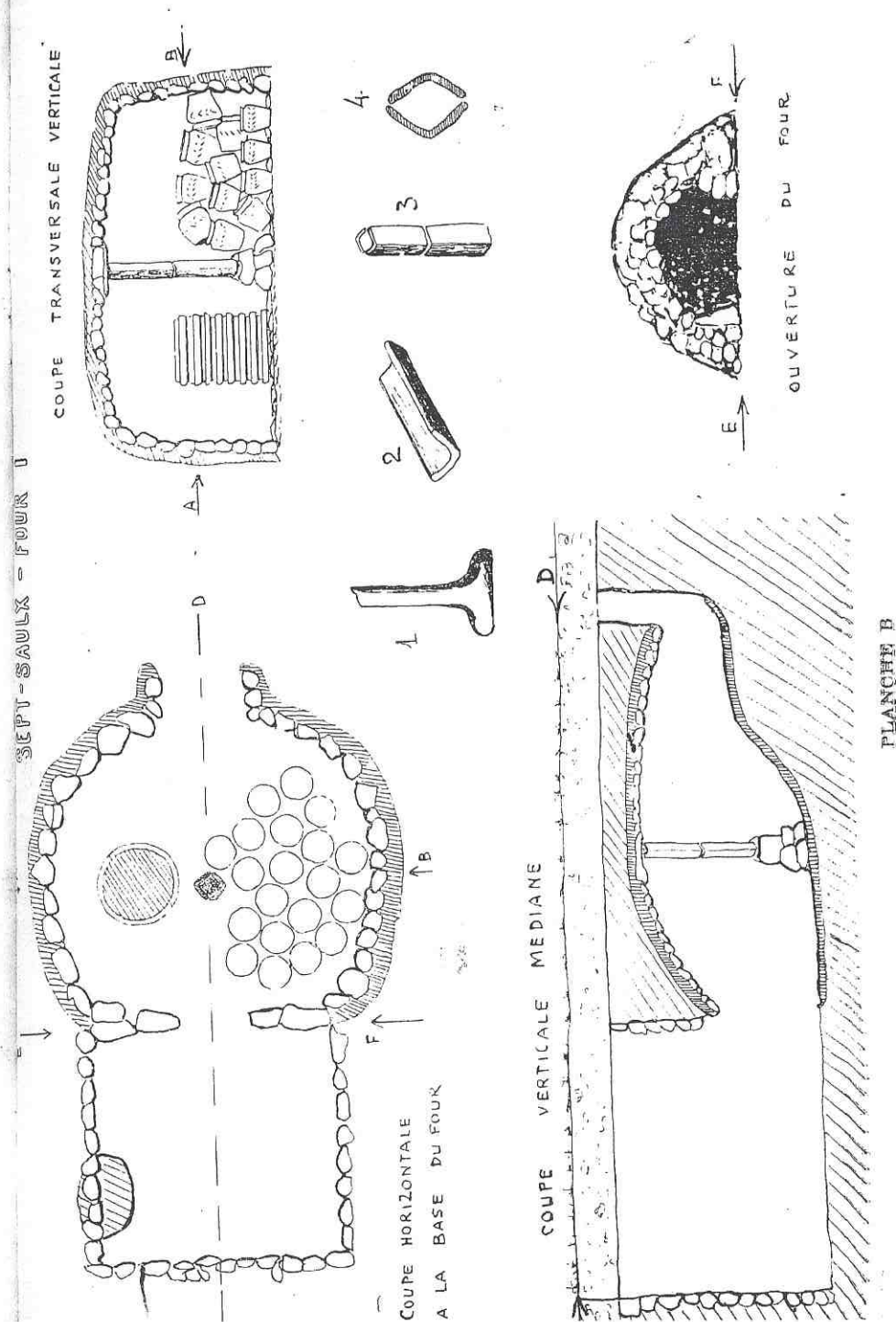
Ce mortier ne se trouve placé que du côté extérieur de la voûte, de sorte que sur la face interne du four chaque pierre apparaît individuellement en haut relief, alors que sur la face externe le revêtement de mortier recouvre complètement les pierres et forme une surface unie.

La voûte ou « cloche » du four semble par conséquent avoir été construite sur une armature de branches tressées, sur laquelle on aurait placé les pierres qu'on ne recouvre ensuite de terre glaise que de l'extérieur. Il suffisait de mettre le feu pour faire disparaître l'armature intérieure et en même temps durcir la voûte.

L'utilisation des armatures en branches tressées pour la construction des cloches et soles de fours de potiers est déjà connue. Elle a été constatée à Sissach (Canton de Bâle, Suisse), dans le four III de l'atelier céramique découvert en 1933 au lieu-dit « Vorderes Bruehl » et publié dans « Germania », 1935, page 222.

Le pilier du four I de Sept-Saulx se compose de 4 tuiles courbes (« imbrices ») placées 2 par 2, les unes en face des autres, et cimentées avec de la terre glaise mélangée de craie.

(1) A. GRENIER. sur la « coutume ouvrière » des potiers gallo-romains, étude parue dans la « La Festschrift fuer Aug. Oxé », 1938.



Toutefois, ce mortier ne remplissait pas la partie centrale du pilier qui ne contient qu'une fine terre grise pulvérulente, non agglomérée.

La sole du four I s'élève fortement dans sa partie dorsale, à tel point que le trou de tirage se trouve immédiatement sous le plafond.

Notre four I de Sept-Saulx ne se distingue du type répandu « B II » de notre classement (1), que par son pilier central non adossé et composé d'imbrices.

L'existence d'un pilier de soutènement de la voûte dans les fours à une seule chambre au début du I^{er} siècle, autant que nous sachions, n'a pas encore pu être observé avec autant de précision.

La découverte de plusieurs débris de terre cuite qui semblent bien être des piliers (Pl. B, four I, fig. 1), fait penser que l'utilisation de piliers dans les ateliers de la vallée de la Vesle fut courante au début du I^{er} siècle de notre ère (2).

FOUR N° II DE SEPT-SAULX

PLANCHE C

Le four II de Sept-Saulx présente également des particularités nouvelles, inédites (Pl. C) :

Il est construit à l'aide de morceaux de grands vases à provision, à rebord plat, du type Loeschke 65.

Il est apparu à M. Bry que le potier s'est servi de deux moitiés entières d'ollae pour construire l'armature intérieure de son four. Toutefois, le four étant affaissé au moment de sa découverte, M. Bry n'a trouvé que des gros tessons qui se raccordaient parfaitement et constituaient deux moitiés complètes de deux ollae différentes.

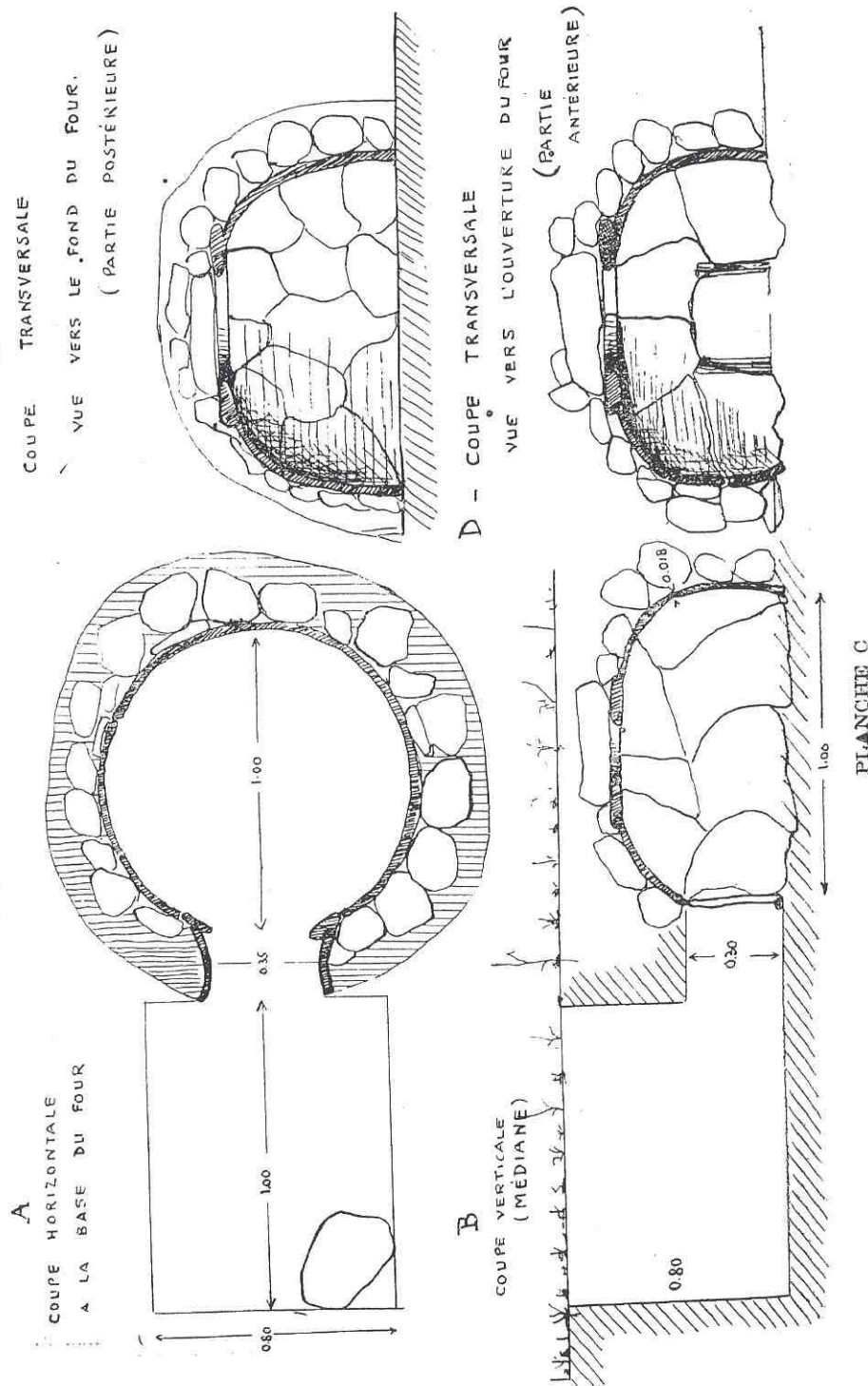
Parmi les fragments de bords d'ollae recueillis dans les trois fours et le dépotoir, il y a 14 variétés différentes (Pl. IV).

Une grosse pierre plate placée au sommet de la voûte la fermait. Les observations faites au moment de la fouille, ont permis à M. Bry de se rendre compte qu'il s'agissait d'un bouchon fermant une deuxième ouverture aménagée exprès, pour le tirage, plutôt que d'une clé de voûte.

(1) Bull. Soc. Archéol. Champenoise 1938.

(2) FROMOLS, L'atelier céram. de Thuisy.

SEPT-SAULX - FOUR II



FOUR N° III DE SEPT-SAULX

PLANCHE D

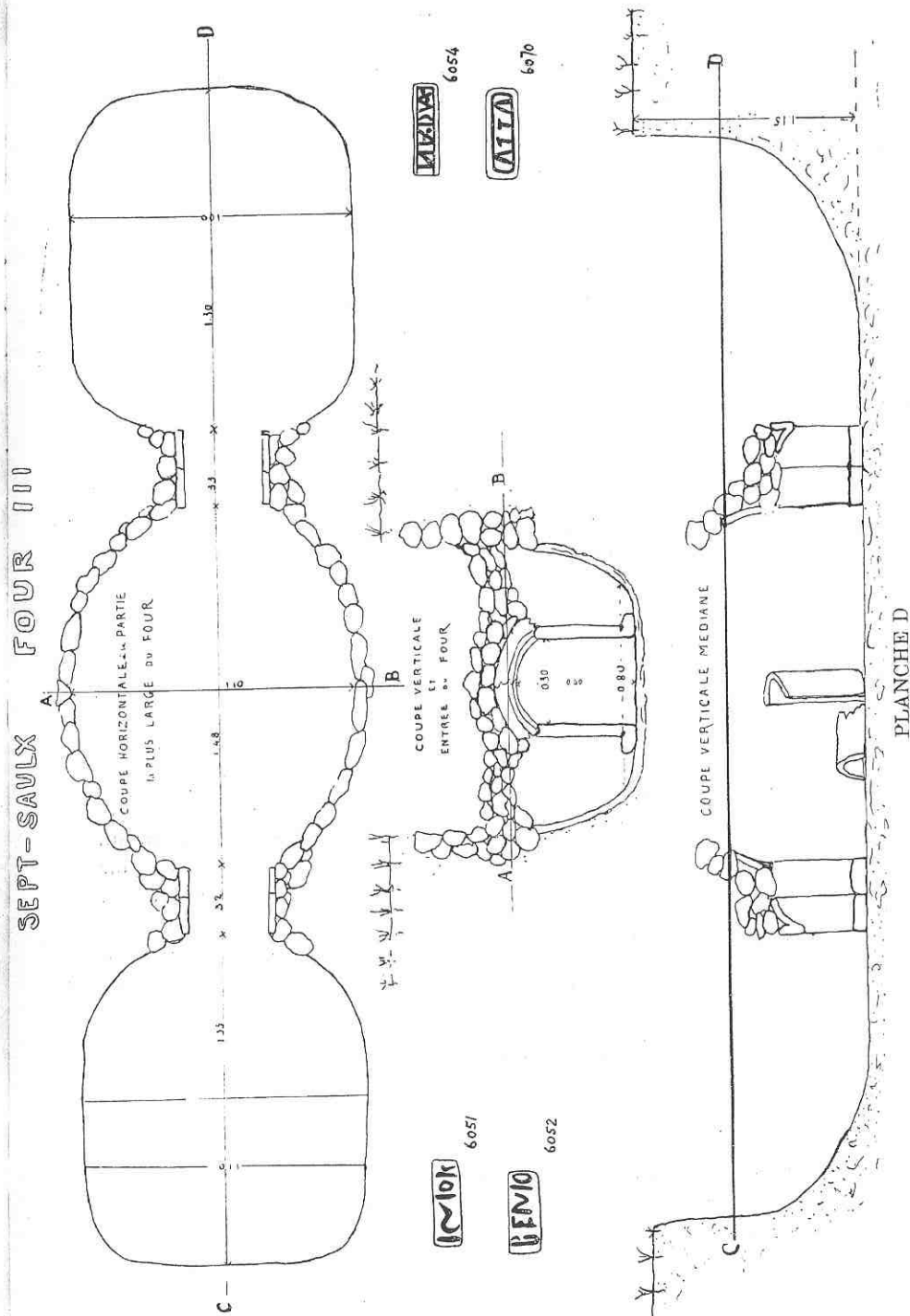
Quelques jours avant de mettre sous presse la présente étude, M. Bry nous annonça la découverte d'un troisième four à Sept-Saulx. Ce four que nous avons pu voir, appartient à la catégorie B III de notre nomenclature des modèles de fours belges (voir J. Fromols, *L'atelier céramique de Thuisy (Marne)*, « Bull. de la Soc. Archéol. Champen. » 1938). Il est identique avec les deux fours de Bergères (Marne), découverts par A. Brisson et A. Loppin. Sa forme est ovoïde, il possède deux ouvertures opposées de façon symétrique. Jusqu'à une hauteur de 30 cm. au-dessus de la sole les parois sont composées d'un ciment de craie finement concassée, mélangée avec de l'eau et un peu de terre glaise. Ce ciment est devenu au feu dur comme du grès. Les parois vont en s'élargissant vers le haut et forment ainsi une cuvette (voir Pl. D). Sur cette cuvette fut bâtie la voûte qui semble avoir été composée comme dans les autres fours de Sept-Saulx, de pierres de la grosseur d'un poing, incorporées dans une cloche de terre glaise. Les deux entrées du four III — dont une était intacte lors de la découverte — étaient flanquées de deux tuiles à rebord (tegulae), debout de chaque côté, sur lesquelles était posé un fragment du col d'une grande jarre à épais rebord plat (tonneau à provision du type Loeschke 65), le bord vers l'extérieur, formant ainsi la voûte de l'entrée du four.

Comme le four II de Sept-Saulx est construit entièrement avec les fragments d'un tonneau à provision analogue, l'emploi de fragments de col d'olla, dans un autre four du même atelier, n'a rien de surprenant.

La sole du four est composée de mortier comme la partie inférieure des parois. Elle est entièrement plane.

Parmi les déblais qui remplissaient le four III se sont trouvées des tuiles faîtières (imbrices) portant les traces d'un chauffage extrêmement intense, transformées en masses gréseuses par un commencement de fusion de la silice. M. Bry a trouvé deux de ces imbrices accolés debout, l'un contre l'autre, il semblerait donc que ce four, comme son voisin, le four I, avait dans son centre un pilier soutenant la voûte, et que ce pilier était composé d'imbrices posés debout l'un en face de l'autre, comme nous l'avons vu au four I.

M. Bry a trouvé également parmi les déblais de l'aire de



travail un fragment de plaque épaisse en terre glaise. Cette plaque qui porte les traces d'un chauffage intense est percée de trous de petit diamètre (diam. 2 à 5 m/m). Mais ces trous ne traversent pas la plaque de part en part, ils se perdent dans la masse.

Il semble que nous sommes en présence d'un dispositif destiné à séparer la chambre à feu de la chambre de cuisson, mais ce fragment pourrait bien ne pas provenir du four III, mais d'un four voisin.

M. Bry a trouvé dans les alentours des fours I et II également, des fragments de « cassettes », grands récipients cylindriques aux parois perforées, qui servirent à protéger la céramique belge contre les « coups de feu » et contre l'« enfumage », surtout à l'époque claudienne (observations non publiées par MM. Jorssen et Lacroix lors de leurs fouilles de Courmelois, qui nous furent obligeamment communiquées). alors que les dimensions réduites des 3 fours de Sept-Saulx rendent improbable l'utilisation de cassettes dans ces fours eux-mêmes.

Nous sommes probablement en présence de débris provenant de fours voisins, non encore découverts.

Une fois de plus nous avons devant nous une diversité surprenante de modes de construction caractéristique dans nos régions pour la première moitié du premier siècle.

Ce n'est qu'à l'époque de Claude que nous verrons naître le type classique du four rond, solidement maçonné, au foyer séparé de la chambre de cuisson par une plaque perforée. Cette forme dominera en Champagne pendant la deuxième moitié du premier siècle et elle ne cèdera qu'aux fours à contour de plus en plus restangulaire que la fabrication de la terra sigillata fera connaître dans l'Est de la Gaule.

Les qualités supérieures de chauffage du modèle claudien à 2 chambres permettront d'obtenir des températures beaucoup plus élevées et de remplacer la poterie belge friable, parce que cuite à basse température par la céramique gréseuse, sonnante — qu'un procédé de fabrication spécial à nos régions y fait appeler la poterie craquelée — et qui y survivra jusqu'à l'époque des invasions barbares du 4^e...

Des accidents de fabrication dans les petits fours « individuels » des potiers belges de l'époque tibérienne ont permis quelquefois d'obtenir déjà avant la fin de la première moitié du premier siècle une céramique plus dure.

Les fouilles de M. Bry, à Sept-Saulx, en ont fourni, croyons-nous, les spécimens les plus anciens connus jusqu'à ce jour.

Nous nous excusons auprès de ceux qui nous feront l'honneur de lire cette étude, d'employer pour désigner les types de vases des termes susceptibles de paraître hermétiques à ceux qui ne possèdent pas les ouvrages fondamentaux de Loeschke, sur la céramique augustéenne de Haltern, ni ceux de Ritterling et de Breuer, sur la céramique claudienne, de Hofheim et d'Ubbergen.

Tant qu'il n'existera pas un recueil des types de la céramique romaine provinciale ordinaire, comme il en existe grâce à Dragendorff, Déchelette, Hermet et Oswald et Pryce pour la céramique sigillée, nous serons obligés de désigner chaque type, faute de mieux, par sa première référence, c'est-à-dire par le numéro sous lequel il figure dans la publication dans laquelle il fut mentionné pour la première fois.

Sans insister sur les difficultés d'ordre matériel (nécessité de fournir un très grand nombre de planches), il suffira de rappeler que le nombre énorme de types de céramique ordinaire (comparé avec celui des types de poterie sigillée), constitue un obstacle redoutable pour ceux qui désireraient combler cette lacune par la publication d'un recueil de types — même limité dans le temps et n'embrassant par exemple que l'évolution des types d'un seul siècle ou d'une seule époque à la fois.



La céramique des fours I, II et III et du dépotoir de Sept-Saulx, fouillés au cours de 1938-39 par M. Bry, appartient, croyons-nous à la quatrième décennie de notre ère.

Logiquement elle devrait se rapprocher plutôt des types Claudiens que des types Augustéens ; mais à Sept-Saulx les types Augustéens prévalent. Ils sont dégénérés, la pureté un peu sèche des formes du début du I^{er} siècle s'est adoucie, les reliefs sont devenus plats, sommaires, souvent irréguliers et tracés sans soin, l'œuvre d'art individualiste fait place de plus en plus au produit de série de l'artisan pressé.

Le potier indigène après avoir copié au début du I^{er} siècle la céramique arétine avec un soin et une précision presque rituels, commence à s'abandonner à la facilité. La concurrence des ateliers du Midi qui vont bientôt inonder la Gaule de leurs produits, n'a pas encore commencé à se faire sentir. Les céramistes belges, hier mainteneurs d'une tradition indigène noble, sont encore des artistes. Ils ne deviendront vraiment ouvriers

d'industrie, travaillant en série et sortant par quantités énormes des produits médiocres, que lorsque la nouvelle technique de cuisson à plus haute température dans des fours à foyer séparé aura succédé vers le milieu du premier siècle à la cuisson à feu doux de la céramique dite « Belge ».

L'intérêt principal du site de Sept-Saulx réside dans la première apparition de ces poteries aux formes et au décor plutôt celtique que romain, au vernis gréseux, craquelé, qui ne tarderont plus vers la fin du règne de Claude à supplanter entièrement la terra nigra et même toute la céramique belge dont elles vont devenir les successeurs.

La fabrication de cette céramique craquelée continuera jusqu'à la fin du IV^e siècle. Son décor et ses bords, dont le relief conservera jusqu'à la fin du I^{er} siècle certaines particularités celtiques, formeront dans les sites Gallo-Romains de l'Est de la Gaule des jalons chronologiques précieux.

La fouille de l'atelier néronien de Villeneuve-au-Chatelot (Aube), par A. Brisson et A. Loppin, vient de fournir pour l'étude de la céramique craquelée des matériaux abondants, mais peu d'éléments pour dater ses origines.

Nous trouvons les premiers spécimens de facture encore imparfaite et variable à Sept-Saulx et la découverte de M. Bry comble à ce sujet une grande lacune. Désormais nous disposerons, pour l'époque qui sépare Haltern de Hofheim, d'un matériel abondant daté avec précision.

Dans la description des types de céramique trouvée à Sept-Saulx, nous suivrons le classement établi par Loeschke dans son ouvrage classique sur la céramique augustéenne de Haltern.

Il semble plus pratique pour nos besoins que celui de Ritterling sur la céramique claudienne de Hofheim I, car Haltern nous fournira l'origine des types céramiques de Sept-Saulx, alors que Hofheim n'en est qu'un aboutissement mêlé de nombreux éléments nouveaux déjà plus tardifs et manquant encore à Sept-Saulx.

Le four I de Sept-Saulx était rempli au moment de sa découverte de deux sortes de poteries : Une pile d'assiettes à lèvre pendante du type Loeschke 72/7 et un tas de petits vases ovoïdes à lèvre repliée et à bord peint en rouge pompéien du type Loeschke 85, Le dépotoir était autrement riche : Il a fourni 33 types différents.

Toutefois, l'atelier de Sept-Saulx n'a donné jusqu'à présent aucune lampe, aucun vase à pied, (ni du type des calices arétins,

ni du type à collerette festonnée (vases à encens), ni du type celtique des vases à piédouche, aucune cruche à bec (versoir), aucune amphore rouge, aucun tonneau à provision à bord évasé (type 64 Loeschke) et aucune marmite profonde à bord replié vers l'intérieur du type 58 de Haltern. Les formes augusto-tibériennes de ce dernier type de céramique n'ont d'ailleurs jamais été trouvées dans la région champenoise, alors qu'elles sont courantes dans la partie septentrionale du département des Ardennes (1).

Les vases à rainures circulaires multiples du type Loeschke 43 A (« Rillenbecher » des auteurs allemands) font défaut à Sept-Saulx, comme également les vases à verrues et les vases à godrons (« Faltenbecher »).

Les mortaria ne sont représentés que par un seul fragment, les pots à deux anses également par un seul exemplaire.

Ces lacunes ont évidemment une importance chronologique, mais elles permettent surtout des conclusions sur la façon de vivre et de s'alimenter des populations celtiques de la région rémoise. Celles-ci, à l'écart de la ville, paraissent encore peu romanisées à l'époque tibérienne. Il est évident que si on avait fait un usage fréquent de lampes, de vases à encens et de mortaria, les potiers de Sept-Saulx auraient ajouté ces objets à leur fabrication des 37 autres types de céramique dont nous allons étudier les débris de fabrication...

Cette conclusion trouve sa confirmation dans l'absence générale de lampes et de mortaria dans les caves et fonds de cabanes du début du I^{er} siècle en Champagne (p. ex. à Morains), où par contre les porte-chandelles à la mode gauloise sont nombreux, et où les mortaria ne font leur apparition que vers la fin du règne de Néron.

Faisons remarquer enfin l'absence totale à Sept-Saulx du décor par chevrons opposés « en cases d'échiquier » qui vont devenir un motif d'ornementation courant quelques années plus tard et dont les tombes claudiennes de Mayence-Weiseneau ont fourni tant de spécimens.



(1) J. FROMOLS, Compte rendu du Congrès des Soc. Archéol. Belges-Namur 1938.

CERAMIQUE BELGE FINE

Le Dépotoir de Sept-Saulx n'a fourni que deux tessons de terre sigillée. Il s'agit de fragments de la tasse Dragendorf 24/25 (le type 6 de Hofheim descendant du type augustéen Loeschke 12 à petites anses factices composées de doubles spirales).

Cette pièce a peut-être servi de modèle à la fabrication d'imitations en technique « Belge ». Nous avons trouvé, en effet, parmi les pièces de Sept-Saulx, les tessons d'un petit bol identique en terre blanche (n° 5201, Pl. I).

Le grand nombre d'imitations de la coupe Drag. 24/25 en technique belge, fut déjà remarqué par Ritterling qui les fit figurer comme type n° 104, dans son étude sur Hofheim (Ritterling, Hofheim, p. 207).

Breuer a publié un spécimen d'Ubbergen (Ubb. Pl. V, fig. 64), ayant encore comme notre spécimen blanc de Sept-Saulx une gorge à l'intérieur de la lèvre, et un autre (Ubb. Pl. V, fig. 57), qui ne possède plus de gorge interne. Il estime (ibid.) p. 54, que la vogue du type fut antérieure à l'an 40. Loeschke (Haltern, page 153), le considère d'autre part comme postérieur à l'an 15 de notre ère.

COUPES ET GOBELETS

Le gobelet à bords droits de l'époque d'Auguste (Loeschke, Haltern, type 16), en terre sigillée, a également été imité à Sept-Saulx en technique belge (Pl. I, n° 5.116).

Sa forme a évolué rapidement, car à Hofheim la transition du corps au pied est devenue conique (Ritterling, Hofheim, type 28) et sa vogue n'a guère duré, car ce type semble déjà manquer à Ubbergen.

Petites coupes apodes ornées de gorges concentriques sur la face externe

Type 39 A de Haltern (Pl. I, n° 5.039)

Le tesson 5.039 à pâte jaune mastic portant une engobe de couleur rouge pompéïen à l'extérieur, semble bien appartenir à cette catégorie.

Gobelets tronconiques à lèvre, ornés de gorges

Type 41 B, de Haltern

A Haltern ce vase est en terre brune assez grossière. A Sept-Saulx, les deux seuls tessons recueillis (n° 5.041 et 5.042, Pl. I), sont en pâte jaune avec engobe rouge brune à l'extérieur.

Cruches à une anse

Type 1 (Pl. I, n° 5.150). — Un seul spécimen dans tout l'atelier. (Correspond à Ritterling 61, ou encore plus exactement à Breuer, Ubbergen, Pl. VIII, n° 36). Il s'agit d'une transformation du type 45 de Haltern à lèvre pendante. Cet effacement progressif du relief de la lèvre commence déjà à se manifester dans les variétés 4 a-4 c du type 48, fig. 24, de Haltern. (La même transformation de la lèvre pendante en lèvre évasée se produira sous Tibère dans les assiettes).

Type 2 (Pl. I, n° 5.152). — (Correspond à Haltern 45 en pleine transformation et déjà très dégénéré). La lèvre du tesson de Sept-Saulx n'est plus pendante et sa face externe verticale, au lieu d'être concave est devenue convexe. Breuer donne (Ubbergen, Pl. VIII, n° 6), le dessin du type qui précède notre spécimen dans la gamme des échelons successifs de cette transformation. Ses figures 1, 2, 3, 6 et 11 prouvent qu'à Ubbergen la lèvre évidée fut encore fabriquée sous Claude. A Hofheim la transformation de la lèvre à multiples rainures, en lèvre à étranglements étagés est déjà chose faite (Ritterling, type 52). Seul un fragment que nous classons dans le type 53 (Ritterling Hofheim (fig. du texte 64, n° 2, page 283), présente encore dans sa forme un souvenir de la lèvre à rainures multiples.

Ritterling insiste sur le caractère exceptionnel des lèvres à relief compliqué en milieu claudien et il fait ressortir qu'on n'en a trouvé que 4 spécimens à Hofheim.

Dans les cruches à 1 anse la lèvre à relief compliqué ne semble guère avoir dépassé les dernières années du règne de Tibère.

Type 3. — (Correspond à Ritterling 52). Les cruches à col composé d'étranglements étagés n'existent pas encore à Haltern. Elles sont rares à Hofheim (8 tessons). Sept-Saulx a fourni trois tessons (les n° 5.136, 5.137 et 5.146). Breuer figure un spécimen identique à notre 5.137 (Ubbergen, Pl. VIII, fig. 42). Mais l'apparition du type se place certainement plus tôt qu'à l'époque de Vespasien (69-79). La cruche à col composé d'étranglements étagés a bien existé dès la fin du règne de Tibère, mais comme cela est le cas pour d'autres types d'origine provinciale, non romaine, il est possible qu'elle ait fait son apparition plus tôt dans les centres à population indigène, celtique, que dans les villes ou dans les établissements militaires romains.

Sept-Saulx a fourni un quatrième tesson de cruche à col étagé : le n° 5.310 (Pl. I). Sa forme très grossière rappelle les cruches à col étagé plus tardives de Saint-Mathieu, à Trèves (Ritterling, Hofheim, p. 281) et les cruches à col étagé du II^e siècle (type 19 de la planche de A. Thiérot, sépultures équines d'époque gallo-romaine, Bull. de la Soc. Archéol. Champ. 1929, n° 2). Les monnaies de cette curieuse nécropole d'animaux vont de Domitien 89 à Marc Aurèle 140. La présence du fragment 5.310 en milieu tibérien nous semble sujette à caution, mais il n'est pas impossible qu'elle soit vraiment tibérienne... (1).

Type 4 (Pl. I, n° 5.145). — Petite cruche à lèvre aplatie très large. (Correspond à Hofheim 55 et Ubbergen, Pl. VIII, n°s 34, 35 et surtout 57). Pièce importante au point de vue de la chronologie, parce que née seulement à l'époque de Tibère (Bonner Jahrbuecher 114/115, Pl. XVIII, 1) et ne devenant fréquente qu'à partir du milieu du premier siècle (nécropoles d'Urmitz, Remagen, Bonn, Coblenz-Neuendorf (B. J. 107 et 114/115 passim) et Mayence-Weisenau (Germania 1927, p. 46, fig. 2). A Sept-Saulx un seul spécimen.

Nos fragments d'anses à 3 gorges n°s 5.144 et 5.141 semblent appartenir à des cruches à 1 anse, ainsi que le fragment 5.147 (cruche de petite taille) à 2 gorges. De même les fragments de fonds 5.135, 5.124, 5.138 seraient des fonds de cruches. A remarquer le relief soigné et compliqué de 5.124, qui n'est guère postérieur à Tibère.

Cruches à deux anses

Pl. I, n° 5.273. — Col de cruche dans le genre de Haltern 53 (Loeschke, Haltern, p. 235, fig. 28 B. — Forme peu connue de l'époque de Tibère. Elle a ses origines dans les belles amphores augustéennes fines, au relief plus simple, du genre de celles figurées par Koethe et Kimmig (Trierer Zeitschrift 1937, p. 49, fig. 4 e, Wincheringen) et dans celles, moins anciennes, de Coblenz-Neuendorf (B. J. 107, p. 73, fig. 5 (18), 7 (12), 13 (1)). Le relief un peu compliqué et surchargé de notre spécimen n'a plus la netteté sèche augustéenne, mais il est encore loin de la décadence des formes claudiennes. Pièce intéressante, parce que datée avec précision, type rare en milieu Tibérien.

(1) Plusieurs autres fragments recueillis depuis par M. Bry à Sept-Saulx, confirment que cette forme est déjà tibérienne. — J. F.

Une anse à une seule rainure (Pl. I, n° 5.142) pourrait appartenir à une cruche à deux anses. L'attribution d'une autre (Pl. I, n° 5.143) quoi qu'également à une seule rainure, est plus douteuse.

Entonnoirs

Le fragment 5.225, en terre rose abondamment micacée, composé d'une tubulure collée sur un fragment de paroi percée de trous, provient probablement d'un fond d'entonnoir dans le genre du type 1 B, de Chenet (1).

Sébilles

Nous avons classé dans cette rubrique les tessons (Pl. II, 5.117, Pl. I, 5.040, Pl. II, 5.075, Pl. II, 5.074, Pl. II, 5.077, Pl. I, 5.070 et 5.276), malgré leurs différences de pâte et de silhouette. Tous semblent relever du genre Haltern 56.

Ce sont des sébilles ou écuelles à lèvre largement rabattue vers l'extérieur, à fond mi-rond, presque apode. Il y a deux tailles : le diamètre de l'une varie entre 16 et 19 cm., celui de l'autre est d'environ 26 cm.

N° 5.117 : terre orange de part en part, fortement dégraissée au sable fin.

Le type dérive directement de Haltern 56. On le retrouve comme type 91 B à Hofheim et Breuer fait figurer deux spécimens dans son travail sur Ubbergen (Pl. X, n°s 70 et surtout 76). Rare à Hofheim, il est fréquent à Ubbergen, mais Breuer le considère comme en majeure partie antérieur au règne de Claude.

N° 5.075 : terre gris-blanche, épaisse, couverte noire gréseuse, devenue craquelée par endroits. Ressemble à Ubbergen, (Pl. X, n° 78). Avec les n°s 5.074, 5.070 et 5.077, il fait partie des débris de céramique craquelée trouvés à Sept-Saulx.

Cette découverte situe les débuts de la céramique craquelée dans la quatrième décennie du premier siècle, quoique le profil des bords 5.074 et 75 paraisse au premier abord plus récent. Le vase dont a fait partie le tesson 5.070 pourrait avoir été inspiré par la silhouette des broyeurs à bord vertical. Le n° 5.040, en terre

(1) G. CHENET, Matériel ménager gallo-romain en terre cuite, *Revue des Musées* 1928, n° 15, fig. 1 B.

blanche, à épaisse engobe gris-noire à l'intérieur comme à l'extérieur, appartient à la même catégorie de sébilles. Nous y classons également le n° 5.276, en terre blanche, revêtue de terre rose fortement mélangée de sable et de lamelles de mica, quoi qu'il puisse se classer aussi bien — comme le 5.070 — parmi les poêlons figurés par Breuer (Ubb., Pl. VII, n°s 28-30), que parmi les sébilles (Ubb., Pl. X, n°s 68 et 69). Il semble devoir être classé près des types 91 A et B de Hofheim.

Le n° 5.078 ressemble aux sébilles par son fond mi-rond, comme il ressemble aux marmites du type Haltern 94 par son ouverture. Nous préférons le classer parmi les sébilles.

Marmites à bord évasé

Cinq tessons (Pl. II, fig. 5.018, 5.031, 5.028/32, 5.033, 5.038) se classent tous près du type augusto-tibérien 57 C de Haltern. Au début du premier siècle la forme de ces récipients est basse, les moulures sont placées bas sur le col. Ensuite, peu avant le milieu du siècle, la forme devient plus élancée. Voir aussi Hofheim types 87 A et B, et Ubbergen (Pl. X, n° 23 ou 27). Notre n° 5.033 porte l'enduit noir sur terre rose que mentionne déjà Loeschke (Haltern, p. 240). Le diamètre extérieur du bord est, à Sept-Saulx, uniformément de 26 à 28 cm.

Couvercles

Nous classons ici (Pl. III) les nombreux couvercles sans ou avec rebord, quoique le diamètre ne concorde pas avec celui de l'ouverture des tessons de bords des marmites trouvés à Sept-Saulx.

Haltern semble n'avoir fourni que des couvercles à bouton (Loeschke, Haltern, fig. 31 du texte p. 239), seuls les couvercles des grands plats du type 75 B de Loeschke en manquent. Ritterling ne mentionne pour Hofheim que des couvercles à bouton de petit diamètre (pour marmites). Les grands couvercles à sommet plat appartiennent à Hofheim comme à Haltern aux plats-assiettes du type 99 et 100.

Sept-Saulx n'a fourni aucun couvercle à bouton et aucun couvercle de grand diamètre à sommet plat. Par contre, les petits couvercles de deux tailles (de 13 à 15 cm. et de 16 à 20 cm.) y abondent (fragments de 18 pièces). Les couvercles sans rebord sont tous de petite taille, sauf un (5.002), par contre aucun couvercle à rebord a un diamètre inférieur à 17 cm.

Marmite à bord rentrant

Nous insistons (une fois de plus) sur l'absence totale de ce genre de pot à Sept-Saulx.

Mortaria (broyeurs) à bord vertical

Sept-Saulx n'a fourni qu'un seul fragment du broyeur 59 de Haltern (Pl. IV, fig. 5.125). Le bord est encore redressé comme à Haltern, mais la pâte est déjà truffée de part en part de gros grains de quartz malhabilement distribués (Voir à ce sujet Breuer, Ubb. p. 86 et Pl. XI, fig. 45 (2)). La position verticale, redressée du bord, s'inspire encore des traditions augustéennes, comme l'utilisation malhabile du quartz mélangé à toute la pâte (sous Claude on n'en sèmera plus que sur la surface interne) indique également que notre pièce est antérieure à l'an 40. La rareté des broyeurs à Thuisy (Bull. S. A. C. 1938) comme à Sept-Saulx confirme, comme le supposa Ritterling (Hofheim, p. 311), que la fabrication des broyeurs à bord horizontal et probablement celle des broyeurs à bord vertical eut lieu surtout dans les ateliers du Centre et du Midi de la Gaule. A moins que la cuisine gauloise n'ait pas adopté, avant le milieu du premier siècle, les mets nécessitant l'usage des broyeurs.

Coupes à parois épaisses genre mortarium

Sept-Saulx a fourni un spécimen de ces coupes, sans rebord (Pl. IV, n° 5.012), ainsi que trois autres, avec rebord (5.023, 5.001 et 5.022). On peut comparer le 5.012 au type 93 de Hofheim et au n° 83 ou 86 (Pl. X) d'Ubbergen. Le type manque à Haltern et notre spécimen sans rebord est, croyons-nous, le premier connu d'un site précaudien.

Pour les coupes analogues à rebord on comparera les n°s 84 et 85 de la Pl. X d'Ubbergen avec nos pièces 5.001 et 5.023, dont le diamètre au bord est de 42 et de 28 cm. respectivement.

Pour la pièce n° 5.022 — dont le diamètre n'est que de 17,6 cm. — on peut penser également à la tasse Haltern 77 (Pl. VII, n° 5.311), au bol Hofheim 109 A, ou au bol de la fig. 62, Pl. V, d'Ubbergen, mais étant donné l'épaisseur des parois nous la placerions le plus volontiers avec les n°s 5.001 et 5.023.

Pots à deux anses

L'emplacement du four I a fourni un seul spécimen (Pl. IV, n° 5.256) de petite taille (haut. 9,5, larg. 8 cm.), du type 62 de Haltern. Il n'en a pas été recueilli d'autres dans tout le site.

Tonneaux à provisions

Le type 64 de Haltern (à bord évasé) manque à Sept-Saulx.

Par contre, M. Bry a recueilli 14 variétés de bords du tonneau (n° 65 de Haltern) à bord retréci (Pl. IV, n°s 5.257 et 5.270).

Les n°s 5.257 et 5.260 frappent par le redressement presque vertical de la paroi près du bord.

Amphores

Les amphores rouges et roses des types 66, 67 et 68 de Haltern manquent à Sept-Saulx, mais M. Bry y a recueilli (Pl. VII, n° 5.309) un fragment de col en terre blanche du type 69 de Haltern.

Assiettes et plats (Pl. VII)

Le type 14 de Thuisy (voir Bull. S. A. C. 1938) apparemment archaïque et purement augustéen — du moins dans la région de Reims — fait à peu près complètement défaut à Sept-Saulx et n'y est plus représenté que par deux tessons en terre jaune (Pl. VII, 5.313 et 5.315). L'autre type archaïque d'assiette ou de plat, le 73 B de Haltern, y est par contre encore abondant (Pl. VII, n°s 5.314, 5.336, 5.316, 5.219, 5.218, 5.317, 5.318) : un triage hâtif nous en a fourni 14 fragments. Mais alors qu'à Thuisy le fond de ces plats était orné de cercles guillochés à la molette et le plat entièrement recouvert d'une engobe gris-fer, il y a à Sept-Saulx des teintes très diverses : gris avec engobe noir-charbon, gris, jaune-tabac et même blanc sans engobe. A la série de forme normale s'ajoutent deux fragments, les n°s 5.320 et 5.219 de la Pl. VII, dont le fond — au lieu d'être oblique — est horizontal. Le type Loeschke 73 B a un fond moins oblique que nos spécimens de Thuisy Pl. I, n°s 40-42 et Pl. III, fig. 10-16, et sur les spécimens de Thuisy et Sept-Saulx l'inclinaison du fond est accentuée. Nous n'avons jamais rencontré en Champagne d'assiette 73 B à fond entièrement horizontal.

A Sept-Saulx, un seul autre fragment (5.239) de forme analogue a le fond horizontal, mais il s'agit là d'un spécimen du type 1 de Thuisy (Thuisy, Pl. I, n° 1).

L'assiette à bord oblique avec gorge à l'intérieur (Haltern, type 74) est fréquente à Sept-Saulx (Pl. VII, n°s 5.328, 5.217, 5.332, 5.329, 5.215, 5.210, 5.330, 5.336, 5.331, 5.222, 5.314, 5.221).

5.334). Elle n'existe pas encore à Thuisy, où partie supérieure et partie inférieure du bord de ces assiettes forment toujours un angle très net. A Haltern la gorge se trouve d'ailleurs encore très près du sommet, alors qu'à Sept-Saulx la gorge descend jusqu'au tiers et une fois même presque à mi-hauteur du bord (5.210). Le dépotoir de Sept-Saulx a fourni (Pl. A, n° 6) un gros fragment d'assiette de ce type avec estampille au centre malheureusement incomplète (n° 5.208). Cette pièce confirme notre supposition au sujet du type 1 de Thuisy, exprimée dans le « Bull. S. A. C. 1938 », qui semble être l'ancêtre augustéen de notre variante tibérienne du type 74 de Haltern.

Assiettes à bord concave, sans gorge, ni lèvre

(Variante du type 75 A de Haltern, qui a un rebord plus renforcé)

Type commun depuis l'époque augustéenne jusqu'à Claude : Sept-Saulx (le dépotoir) n'a cependant livré qu'un seul tesson (n° 5.236) d'une silhouette qui correspond aussi bien au n° 6 de la fig. 39, p. 269, de Loeschke (Haltern), qu'au type 99 A de Ritterling (Hofheim), qu'au n° 41 de la Pl. V de Breuer (Ubbergen).

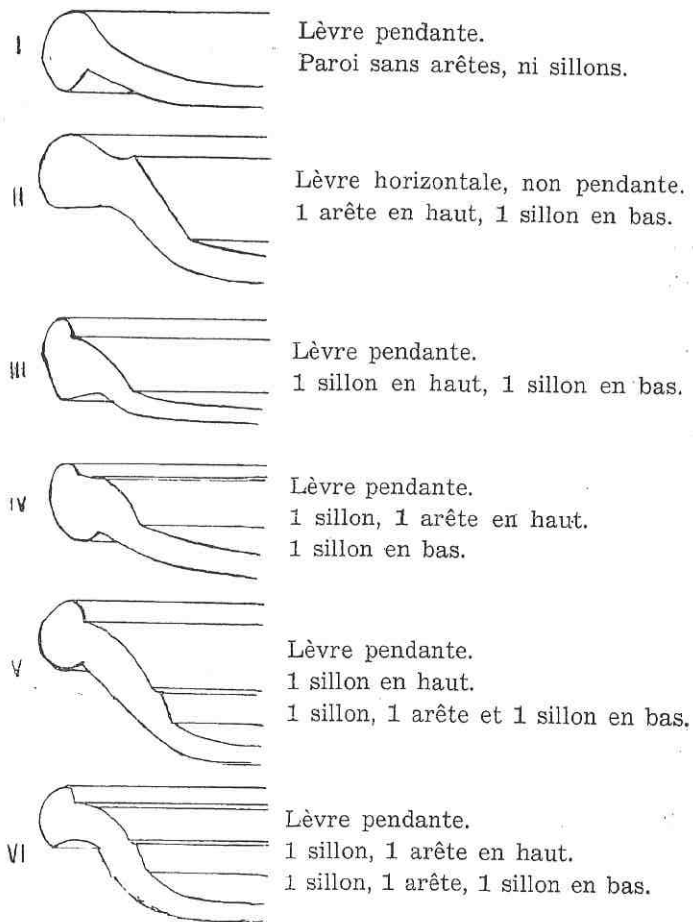
La petite assiette à lèvre dite pendante (dans le genre du type 72 Bb de Haltern) est fréquente à Sept-Saulx (Pl. VII, n°s 5.321, 5.322, 5.323, 5.324, 5.325, 5.326, 5.235, 5.232, 5.231, 5.227, 5.327), mais la lèvre n'a plus de creux sous son bord inférieur. Ce dernier est rigoureusement horizontal et même quelquefois légèrement oblique et montant. Le diamètre au bord est assez uniformément de 15 1/2 à 16 cm. (1/2 pied gaulois). C'est ce type d'assiette rouge qui fut retrouvé en grand nombre dans le four I, mais les débris rouges sont rares dans le dépotoir. Ce dernier a fourni le même type : a) en terre blanche avec engobe et enfumage noirs ; b) en terre blanche avec engobe mastic à l'intérieur (l'extérieur est noirci, mais peut-être seulement par le contact avec les cendres du dépotoir) ; c) en terre mastic avec engobe brun-cuir ; d) en terre ocre, sans engobe ni enfumage ; e) en terre rouge-orangée sans engobe ni enfumage et f) en terre blanche avec enfumage gris terne. Les différences du relief intérieur sont insignifiantes. Le fond commence à être un peu repoussé vers l'intérieur, mais nous sommes encore loin du bombage exagéré des assiettes claudiennes (Ritterling, type 97 Ab de Hofheim). Notre Pl. A

cette planche, seuls les n^{os} 5.202 et 5.203 appartiennent à des tasses du type 80, et le n^o 5.208 à une assiette du type 74 ; toutes les autres estampilles proviennent d'assiettes à lèvre pendante de ce type encore proche du 72 Bb de Haltern.

Il reste à parler des assiettes moulurées à paroi évasée de Sept-Saulx, variétés des types 72 A et B de Haltern.

Le nombre élevé de variétés de ce type nous a fait penser que le classement se trouverait facilité si on transcrivait à la façon des formules arithmétiques le nombre d'arêtes (saillies) et de sillons (creux) qui ornent la paroi interne entre le fond et la lèvre.

La figure ci-dessous indique le principe de ce classement simple.



Si nous appliquons ce classement aux pièces trouvées à Sept-Saulx, nous y distinguons six catégories. La cinquième est de loin la plus fréquente, puisqu'elle se présente en 21 variétés.

Tasses

Les tasses sont peu fréquentes dans les 3 fours de Sept-Saulx. La plupart des types archaïques, comme le 76, le 78 et le 79 de Haltern, y manquent complètement. Le type 77 n'est représenté que par 2 tessons (Pl. VII, n^{os} 5.311. 5.312). Le petit modèle (A) de la tasse la plus courante du type 80 de Haltern n'a pas été trouvé à Sept-Saulx. Cette absence confirme notre impression que le petit modèle de tasse fut abandonné assez longtemps avant le grand.

Les estampilles de toutes les tasses du petit modèle (A) portent les caractéristiques des premières décades du I^{er} siècle (estampille presque carrée, cadre bien rectangulaire, absence de marques anépigraphes).

Par contre, le grand modèle (80 B) est représenté quinze fois parmi nos échantillons, 13 bords ont 148 m/m et deux autres 126 m/m de diamètre.

La lèvre est plus haute qu'à Thuisy, l'arête formée à l'extérieur par l'angle de la lèvre est arrondie et mousse, alors qu'à Thuisy elle est toujours aiguë et vive. La petite gorge près du bord de la face interne n'est plus soignée, elle n'est souvent qu'à peine esquissée par un vague trait circulaire tracé sommairement au couteau. La variété des teintes est considérable : a) 1 fois l'engobe est jaune isabelle sur pâte grise ; b) 3 fois belle engobe rouge-orangée sur pâte blanche, (5.184 et 5.189, engobe à l'intérieur seul, 5.196, engobe extérieure et intérieure) ; c) 9 fois engobe brun-roux (tabac) sur pâte gris-clair ; d) 1 fois engobe gris-brun sur pâte gris-clair ; e) 3 fois pâte grise partout, sans engobe, et f) 1 fois engobe noire sur pâte grise.

Les types 81 et 82 (coupes hémisphériques cylindriques) manquent à Sept-Saulx.

Bouteilles à provisions

(Pl. VIII, 52, 51, 54, 56, 57) — Type 83 de Haltern

Ces bouteilles, à col plus ou moins large, sont représentées en nombre considérable à Sept-Saulx. A côté de la teinte grise normale il y a un fragment (5.148) provenant d'un spécimen

de petites dimensions en terre rose fortement dégraissée au sable fin.

Nous n'avons pas pu identifier avec certitude des tessons de fonds de ces bouteilles. Le 5.135 a appartenu peut-être à un petit spécimen du type 120 A de Hofheim à col étroit, mais les débris de cols de ces vases 120 A de Hofheim manquent jusqu'à présent à Sept-Saulx.

**Vases en céramique craquelée à étroite ouverture
entourée de plusieurs moulures**

(Variat. du type 84 de Haltern)

Nous classons ici trois tessons de cols très retrécis de grands vases qui tiennent le milieu entre la bouteille et l'urne (Pl. VI, 5.072, 5.073 et 5.076). On les comparera avec la figure 41 (p. 278-9) de Haltern, avec Pl. X, n^{os} 22 et 36 d'Ubbergen pour le bord, — et avec Hofheim, type 89 pour le relief du col.

C'est un type de transition qui précède la disparition des grandes bouteilles gauloises à large col.

Nous classons ici, avant le type 87 de Haltern, le tesson 5.055 en terre rose-orangée, guilloché sur la panse à l'aide d'une molette et recouvert de A à A' d'une engobe brun-orange micacée. Notre pièce doit avoir eu une forme plus ovoïde que le spécimen représenté par Loeschke. Haltern Pl. XV, fig. 84 B et son pied doit être moins large, comme cela est d'ailleurs la règle lorsqu'on compare les pieds tibériens avec les pieds des vases de l'époque d'Auguste.

Le décor guilloché simple fait à la molette n'a été trouvé que 2 fois sur la céramique de Sept-Saulx.

Ce guillochage sur le type 84 de Haltern devient rare en Champagne dès l'époque tibérienne.

**Vases à panse cintrée, divisés en plusieurs tronçons
par des cercles en relief (« Gurtbecher »)**

(Type 87 de Haltern)

Nous avons trouvé un seul fragment typique en terre rouge très fine et bien lissée, avec léger enfumage noir (Pl. VI, 5.082), laissant voir la pâte rouge. Un autre fragment, provenant d'un vase analogue, mais plus petit (5.083), en terre noirâtre avec engobe rose-orangée à l'intérieur et engobe jaune mastic à l'exté-

rieur, doit probablement être classé dans cette même catégorie (la profondeur, la largeur et les arêtes vives des deux rainures qui entourent son épaule sont tout à fait analogues). A Ubbergen (Breuer, Pl. V, n^o 16), les urnes à panse cintrée n'ont plus à l'épaule qu'une seule rainure. Cette rainure est considérée comme caractéristique de l'époque de Claude. Quatre autres tessons ornés de traits verticaux ou de motifs à la molette (les n^{os} 5.250, 5.251, 5.252 et 5.253 de la Pl. VI) semblent appartenir également à ce type.

Le fragment 5.254, avec bande centrale ornée « à tremolo » de zones verticales, en terre blanche, aux parois extrêmement minces (3 m/m), forme la transition entre le type 87 et le type 85.

Vases ovoïdes à lèvres repliée du type 85 de Haltern

C'est un des types les plus fréquents à Sept-Saulx où nous trouvons un grand nombre de variétés de teintes et de modes d'ornement (Pl. V, 5.050, 5.044, 5.088, 5.051, 5.086 (les vases à arêtes 86 de Haltern ont d'ailleurs la même silhouette). Ritterling figure également ces vases à lèvres épaisses et repliées à angle vif vers l'extérieur. C'est son type 26 de Hofheim. — A Sept-Saulx la forme générale est très trapue et le pied étroit.

Ritterling parle longuement de la diversité des teintes des engobes et il en fournit une excellente énumération.

Nos vases de Sept-Saulx, quoique leur bord soit très exactement celui du type 85 et 86 de Haltern, ne sont plus ovoïdes comme à Haltern, mais nettement tronconiques. Cette particularité est tibérienne. (Voir les pièces tibériennes de la briqueterie de Sels, la tombe fig. 7 de la nécropole de Coblenz-Neuendorf et surtout la tombe 33 de Mayence-Weisenau (Germania 1927, p. 46 et suiv.), comme également Breuer, Ubbergen, Pl. V, n^{os} 23, 24 et Pl. VII, n^o 26).

L'absence du type ovoïde (Loeschke 85) à Sept-Saulx et la coexistence des arêtes opposées (5.055) avec le semis d'arêtes non orientées (5.059) et avec le décor par rangées d'arêtes obliques encadrant des surfaces nues, assignent aux vases de Sept-Saulx des limites chronologiques étroites et les font classer dans les dernières années de Tibère.

L'étude des très nombreux fragments recueillis dans le four I de Sept-Saulx a permis de constater que les vases de ce type n'y

furent fabriqués qu'en 3 tailles : Le diamètre des bords est en effet, toujours de 140, 120 ou 80 m/m — trois huitièmes et demi, trois huitièmes et deux huitièmes du pied gaulois de 32 cm...

Gobelet à pied type Koenen, Pl. XI, 2

(ou d'après les lois de priorité : « Habert n° 2 ») (1)

Nous avons devant nous plusieurs exemplaires en terre gris-blanche et en terre orangée, provenant de vases de plusieurs tailles (Pl. V, 5.245, 5.246, 5.029). Au sujet de ce type et des différentes phases de son évolution depuis le prototype celtique préromain particulier à la région champenoise, voir : Koenen, *Gefaesskunde* (Pl. XI, 2), qui insiste déjà sur la date tibérienne « Mit einer Muenze des Tiberius gefunden », — Koethe et Kimmig, *Treverergrab aus Wincheringen*, *Trierer Zeitschrift* 1937, p. 32, fig. 6 et Bry et Fromols, *Bull. Soc. Arch. Champ.* 1938, n° 1, tombe 38 de Prunay I. Nous avons classé ici également un tesson (5.029) de dimensions prouvant que le diamètre du vase dont il fit partie fut de 130 m/m à la base A-A', alors que normalement cette côte ne dépasse guère 100 m/m.

Vases à lèvre évasée non repliée

(ressemblant au type 94 de Haltern, mais en terre plus fine)

Ces vases, avec rainure circulaire simple ou double à l'épaule, à engobe grise, bistre, rouge, isabelle ou beige ou à la surface couverte d'un semis de sable fin, correspondent par leur silhouette à la marmite du type 94 de Haltern, mais ils sont plus élancés à Sept-Saulx et n'y ont visiblement pas été destinés à la cuisson des aliments (parois minces, teintes fragiles, surface externe soignée).

Leur forme est en plus grand celle des pots à onguent du type 33 A de Hofheim, ou en plus petit celle de la marmite à cuire les aliments du type 87 A de Hofheim. Nous croyons que nos vases de Sept-Saulx sont des gobelets. Un type identique à celui de nos vases est figuré par Breuer (Ubbergen, Pl. VII, n° 25). Tous les fragments de Sept-Saulx appartiennent à deux

(1) L'ouvrage de Th. Habert : « La poterie antique parlante », paru en 1893; la « *Gefaesskunde* » de Koenen ne date que de 1895. Les gobelets à pied en céramique belge devront, en vertu de la loi de priorité, porter le nom de « Habert n° 1 et n° 2 ». On doit à Habert le premier ouvrage d'ensemble sur les estampilles de potiers trouvés en Champagne. Il n'est que juste qu'un type céramique porte son nom.

tailles ; correspondant à une ouverture de 120 m/m ou de 80 m/m — trois huitièmes ou deux huitièmes de pied gaulois.

Nous reproduisons après le groupe — étroitement apparenté des vases tronconiques et des vases à lèvre évasée — six fonds qui semblent appartenir aux trois types de vases dont la description précède ici (Pl. V, 5.139, 5.126, 5.129, 5.127, 5.133, 5.128). Un septième, le n° 5.132, est le seul débris d'un vrai « pot à cuire les aliments » du type 94 de Haltern. La terre est grossière, l'intérieur comme l'extérieur sont recouverts d'une engobe ou vernis noir, cependant le relief du fond externe semble trop soigné pour un simple pot-au-feu.

Coupe apode à bord rentrant (voir le type 91 B de Haltern)

Variante du type 93 A de Hofheim, ou elle est rare (Hofheim, p. 324). Existe à Ubbergen (Pl. VII, fig. 2). Breuer (ibid), p. 59), semble croire que ce type serait plus récent. Il a probablement été influencé par la ressemblance avec les coupes du deuxième siècle de Heerlen (Oudh. Meded. Rijksmuseum Leiden III (1909), p. 70) et d'Arentsburg, également du deuxième siècle, voir Holwerda, Arentsburg, type 224, Pl. LX). Les trouvailles de Sept-Saulx (9 spécimens différents) prouvent que ce type fut déjà fréquent sous Tibère. Il semble avoir servi, surtout à ses débuts, à l'usage de la population indigène, car, comme Ritterling le fait remarquer, il n'est pas fréquent dans les établissements militaires romains de Hofheim. Les origines de la forme sont d'ailleurs essentiellement celtiques, nous la trouvons presque identique dans les sites préromains de Polch (B. J. 133, fig. 22) et de Mayen (B. J. 133, fig. 19), qui datent du Tène II, à Coblenz-Neuendorf (B. J. 107, p. 73 ss, fig. 8, n° 15), dans des tombes indigènes datant de la fin de l'époque d'Auguste, et à Mayence-Weisenau (Mainzer Zeitschrift 1913-14, tombe 21, n° 37 a), dans la partie tibéro-claudienne de cette nécropole. Ces coupes à bord rentrant ont même existé en bronze (Mainzer Zeitschrift 13/14, p. 69, fig. 3).

Vases à trois pieds (probablement Haltern type 92), ou Hofheim type 32. Un seul pied en terre orange très rugueuse (Pl. V, fig. 5.255).

Pots à épaulement de type celtique (genre type 94 de Haltern)

Un seul fragment de col. (Pl. II, n° 11 (5.071). Comparer (Pl. VI, n° 2, Ubbergen et type 115 (ou 113 ?) Hofheim.



Observations ajoutées après la découverte du Four III

CERAMIQUE ET ESTAMPILLES DU FOUR III

Estampilles.

Le four III n'a livré que 5 types d'estampilles, dont deux déjà connues : ATTA et BENIO.

3 estampilles n'ont été trouvées qu'une seule fois, leur présence peut être fortuite : Il s'agit du fragment d'une estampille bilinéaire illisible, de l'estampille BENIO et d'une autre qui semble être une contrefaçon malhabile du nom ACUTUS. Le fait qu'on ait essayé de contrefaire l'estampille ACUTUS pourrait confirmer l'opinion de M. Koethe, qui voit dans les estampilles ACUTUS sur céramique belge, des contrefaçons de l'estampille du célèbre céramiste qui fabriqua de la poterie sigillée à Montans (Oxéfestschrift, p. 91).

Les estampilles ATTA et NADNA ont été trouvées 8 et 25 fois respectivement, les poteries qui les portent ont donc été fabriquées sur place. M. Koethe a résumé dans l'étude que nous venons de citer nos connaissances concernant le potier Atta : une estampille identique aux nôtres (avec A ouverts en deux traits), a été trouvée à Haltern. Elle fut trouvée également 3 fois à Trèves, une fois à Mayence, Andernach, Kreutznach, Lebach (Sarre), M. Koethe considère cette forme de l'estampille comme augusto-tibérienne. Il en existe d'autres variétés.

Nous n'avons pas trouvé de renseignements sur l'estampille NADNA sur plat Loeschke 72 b, mais le temps nous a fait défaut pour consulter le C. I. L.

Le potier qui utilisa cette estampille se sert d'un procédé de décorer ses grands plats que nous n'avons pas encore rencontré : En dehors des deux cercles guillochés, il trace un troisième cercle en double biseau incisé profondément. Il orne également le centre des plats (qui ne porte pas d'estampille centrale) de 8-10 cercles concentriques très rapprochés et profonds.

L'estampille BENIO, au centre d'une petite assiette du type dit « à lèvres pendante » (Haltern 72 Bb) a été trouvée à Cologne, Xanten, Moyland, Vechten, Nymègue et Trèves.

Céramique.

Le four III a fourni 15 fragments différents de grands plats Haltern 73 a, noirs, gris, gris à engobe jaune-mastic, et bruns, en pâte toujours assez grossière, abondamment dégraissée au sable et donnant au toucher la sensation du papier de verre. La disparition proche de ce type considéré comme purement augustéen (dont la survie au début de l'époque tibérienne est prouvée par sa découverte dans le four III) s'annonce par l'amollissement de la nervure externe du joint entre bord et fond (spécimen 6.016) et par la tendance du bord de devenir concave à l'extérieur (6.001).

Le type Loeschke 73 b, plutôt rare dans nos régions (Koethe I B) est représenté par 3 fragments, tous en terra nigra.

L'assiette Loeschke 74 var (Koethe I C) est présentée en 5 spécimens, dont 4 gris, 1 noir. Le fond est orné — au lieu des deux cercles guillochés ordinaires — de trois cercles profondément gravés distants de 6 m/m l'un de l'autre.

Ce type que nous n'avons pas trouvé dans les fours augustéens de Thuisy (Bull. S. A. C. 1938), ne surgit qu'à la fin du règne d'Auguste et semble dater surtout de la première moitié du règne de Tibère.

Un de ces fragments porte la marque ATTA.

Les petites assiettes Loeschke 72 A et 72 Ba ne se sont trouvées que chacune une fois. Il y a lieu de remarquer que la lèvre est extérieurement horizontale et n'a plus de creux (comme Pl. VIII, 21).

La tasse rare Loeschke 77 s'est rencontrée deux fois, mais sa forme commence à dégénérer, elle n'a plus la finesse du spécimen de cette tasse trouvée à Thuisy.

Le grand plat 72 A de Haltern (les spécimens mesurables ont un diamètre de 37 à 39 cm.), fut fabriqué le plus souvent. Des fragments très nombreux proviennent d'au moins une trentaine d'exemplaires. Les estampilles toujours radiales sont celles de NADN. Une pile importante de ces grands plats doit avoir été dégradée par cuisson excessive : Nous avons devant nous des fragments ayant absolument la consistance du grès — (« Steingut » pour la compréhension meilleure de nos lecteurs étrangers) — et se présentant sous l'aspect de cette céramique

craquelée à veinules bleu-noires sur fond gris-clair, — qui va remplacer la céramique « belge » dans nos régions à partir de l'époque néronienne.

Les fragments surcuits de céramique belge du four III fournissent enfin la preuve de ce que nous avons soupçonné depuis longtemps : La poterie craquelée est née fortuitement par surcuisson de terra nigra.

Le four III de Sept-Saulx a fourni un fragment de très grande bouteille à large col (ouverture 22 cm.), ressemblant en plus grand à la forme Hofheim 114 B ou à Hofheim 121, ainsi qu'un fragment d'une bouteille encore plus énorme (ouverture 30 cm.).

Un fragment de grosse urne ovoïde comme (Pl. VI, n° 7), avec 15 cm. d'ouverture, fut également trouvé.

Nous avons découvert parmi les tessons ramassés par M. Bry, des fragments du col d'un vase à provisions du genre bouteille, à large ouverture, (à peu près Hofheim 120 B) avec zone circulaire à la base du col, limitée par deux cercles en relief. Cette zone, large de 4 cm., est ornée de dessins au lisseur, gravés peu profondément et représentant des dents de loup divisées en deux par un trait vertical médian, deux autres traits verticaux séparant une dent de loup de l'autre.

Ces dessins au lisseur représentant des dents de loups ou des roues séparées par de doubles traits verticaux ornent fréquemment la base du col des bouteilles à ouverture étroite de l'époque tibéro-claudienne (Weisenau, Morains). Ils sont rares sur les bouteilles à large ouverture, ou tonnelets, de la même époque.

De menus fragments de deux spécimens de la tasse 80 b de Haltern furent trouvés dans le four III. La hauteur peu importante de la partie rentrante du bord et la belle exécution de la rainure marginale interne, sont des caractéristiques de haute antiquité et ne permettent pas de placer ces fragments plus tard qu'aux premières années du règne de Tibère.

Un fragment de fond de cruche grise ne suffit pas pour décider s'il s'agit d'une cruche à un ou à deux anses (Hofheim 50 A ou B ou Hofheim 58 ou 59).

Un autre fragment de fond de vase d'un diam. de 6,6 m/m en terre blanche à couverture épaisse noirâtre, pourrait provenir, comme le n° 16 de la Pl. V, d'une petite urne à lèvres évasées.

Un minuscule fragment de bord très large, rigoureusement plat sur la face externe inférieure, rappelle en plus petit le n° 2 de la Pl. II, et semble provenir d'une écuelle semblable.

Une anse grossière, ronde, en terre grise, pourrait provenir d'une amphore basse de petites dimensions.

Nous avons tenu à énumérer rapidement le contenu du four III, parce qu'il nous semble nettement antérieur à celui des fours I et II. Alors que ceux-ci — dont la céramique est seule représentée sur nos planches I à VIII, semble dater de la fin du règne de Tibère, ou même peut-être de celui de Caligula, le contenu du four III, par la fréquence relative de types achaiques comme les plats Loeschke 73 a et 73 b et la tasse Loeschke 77, ne semble guère postérieur aux premières années du règne de Tibère.

Nous remercions vivement M. Bry de nous avoir permis d'étudier ce matériel intéressant, et nous espérons que d'autres trouvailles récompenseront bientôt son labeur dans le site de Sept-Saulx. Chacune de ses découvertes de fours apporte des renseignements inédits sur le monde peu connu des potiers « belges » de la première moitié du premier siècle de notre ère.

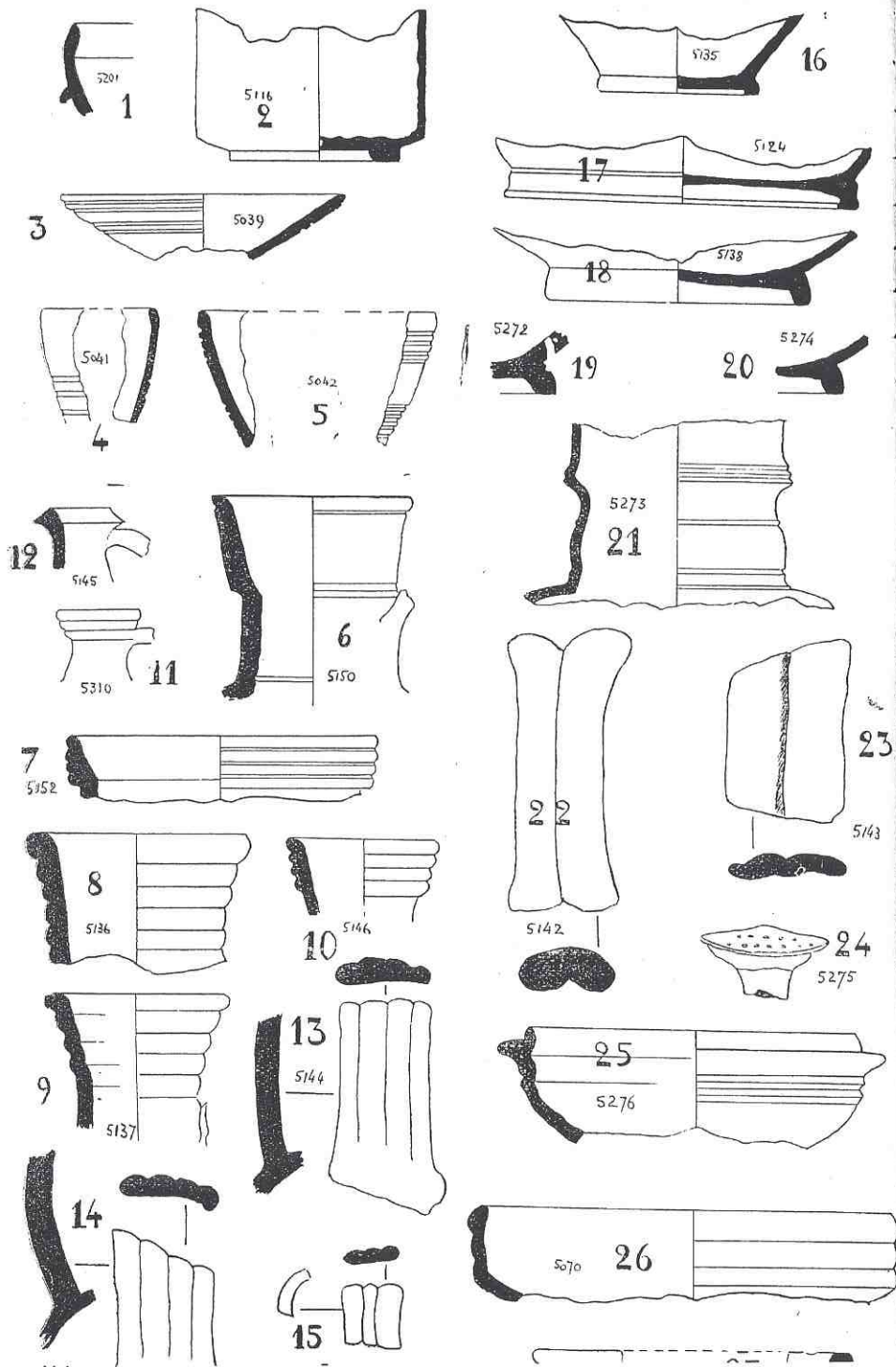


PLANCHE I

DESCRIPTION

TYPES A COMPARER

- | Nos | DESCRIPTION | TYPES A COMPARER |
|------------|--|---|
| 1 (5.201) | terre blanche fine, bien lissée. | Ritterling, type 104.
Breuer, Ubbergen, pl. 5-57. |
| 2 (5.116) | terre jaune mastic, à l'extérieur engobe rouge-orangée. | Ritterling, type 28. |
| 3 (5.039) | pâte mastic, peinte à l'extérieur en rouge pompéien. | Loeschke, type 39 A. |
| 4 (5.041) | comme précédent. | Loeschke, type 41 B. |
| 5 (5.042) | pâte gris-blanche, engobe à l'intérieur gris-fer, à l'extérieur brun-sépie, lissage extérieur. | Ritterling, type 61.
Breuer, Ubbergen, pl. 8-36. |
| 6 (5.150) | terre blanche, jaunâtre. | comme précédent. |
| 7 (5.152) | terre blanche rosée. | dérivé de Loeschke 45.
voir Ritterling, type 53.
Breuer, pl. 8-6. |
| 8 (5.136) | terre rose clair. | Ritterling 52.
Breuer, pl. 8-42. |
| 9 (5.137) | terre blanche. | comme précédent. |
| 10 (5.146) | terre blanche. | comme précédent. |
| 11 (5.310) | terre blanche, jaunâtre. | |
| 12 (5.145) | terre blanche. | Breuer, Ubbergen,
pl. 34, 35 et 57. |
| 13 (5.144) | terre blanche. | |
| 14 (5.141) | terre gris-mastic. | |
| 15 (5.147) | terre blanche. | |
| 16 (5.135) | terre blanche à stries de brique pulvérisée. | fond de Ritterl. 120 A ou de
Loeschke 83. |
| 17 (5.124) | terre blanche, engobe rose à l'extérieur seulement. | |
| 18 (5.138) | terre blanche. | |
| 19 (5.272) | terre blanche. | |
| 20 (5.274) | terre blanche. | Loeschke 53. |
| 21 (5.273) | terre blanche. | |
| 22 (5.142) | terre blanche. | |
| 23 (5.143) | terre blanche. | |
| 24 (5.275) | rose, avec paillettes de mica. | Chenet, matériel ménager
gr., type 1 B.
Ritterling, type 104. |
| 25 (5.276) | terre blanche, revêtue de terre rose micacée. | |
| 26 (5.070) | terre grise, épaisse couverte noire, craquelée, disparue par endroits (coups de feu). | |
| 27 (5.040) | | Loeschke, type 56. |

PLANCHE II

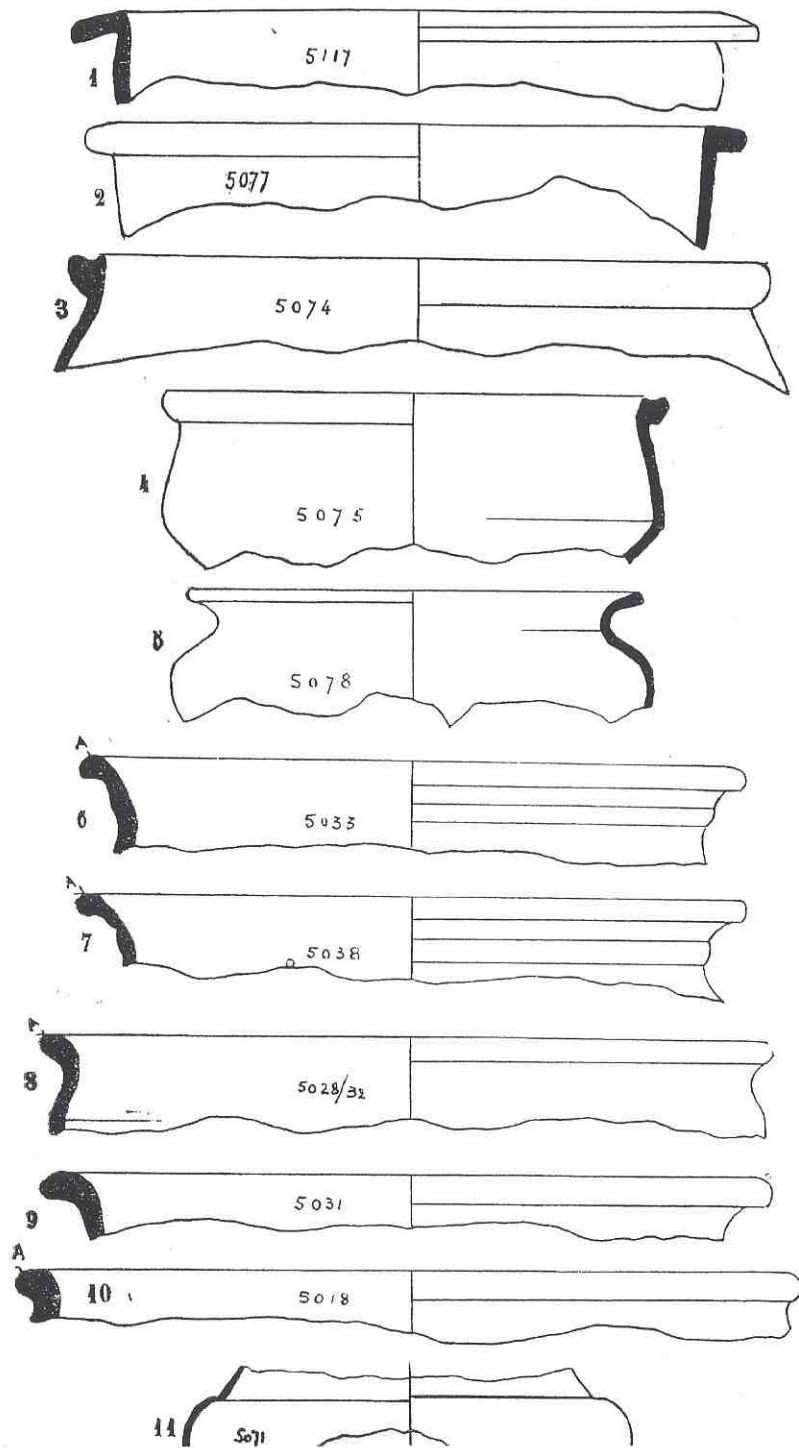
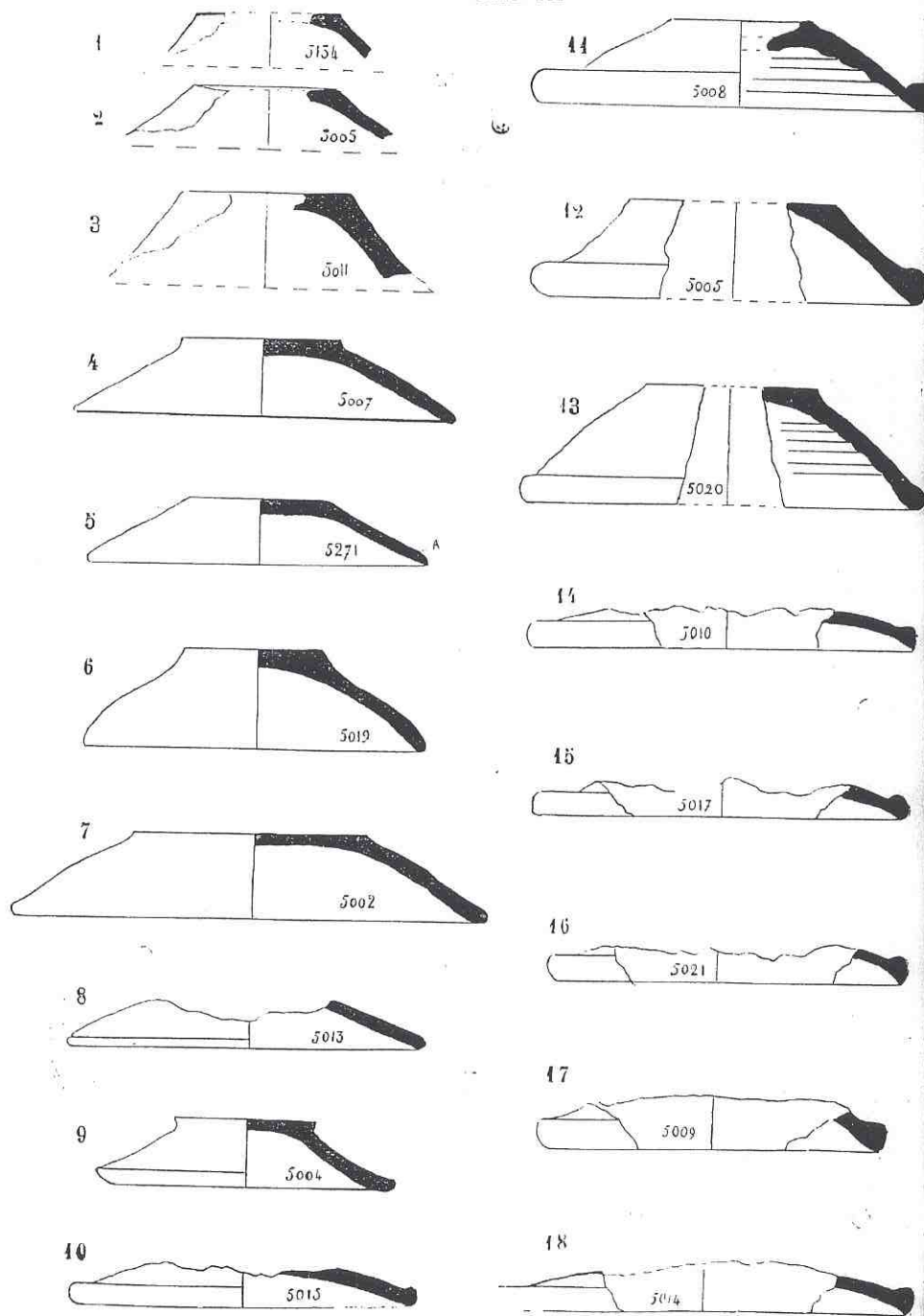


PLANCHE II

DESCRIPTION

TYPES A COMPARER

- | N ^{os} | DESCRIPTION | TYPES A COMPARER |
|-----------------|---|--|
| 1 (5.117) | terre orange, dégraissée au sable | Ritterling 91 B.
Breuer, pl. 10, n° 70 et 76. |
| 2 (5.077) | terre blanche, couverte noire gréseuse craquelée près du bord. | |
| 3 (5.074) | terre blanche, couverte noire, s'éclaircissant par endroits et y est devenue noire. | |
| 4 (5.075) | blanc grisâtre, couverte noire, craquelée. | Var. de Breuer, pl. 10, n° 78. |
| 5 (5.078) | blanc, engobe noire externe et interne. | |
| 6 (5.033) | rose orange, peinture noire à l'extér. à partir de la lettre A. | Loeschke, 57 C. |
| 7 (5.038) | comme précédent. | Ritterling 87 A et B.
Breuer, pl. 10, n°s 23, 27. |
| 8 (5.028-5.032) | gris blanc, peinture noire à l'extér. à partir de A. | |
| 9 (5.031) | pâte gris-blanche. | comme précédent. |
| 10 (5.018) | pâte gris-blanche, engobe noire à l'extér. à partir de A. | |
| 11 (5.071) | blanc. Enduit noir à l'intér. Extérieur gris-clair. | Var. de Loeschke 94.
Var. de Breuer, pl. 6, n° 2 et Ritterling, types 113 ou 115. |

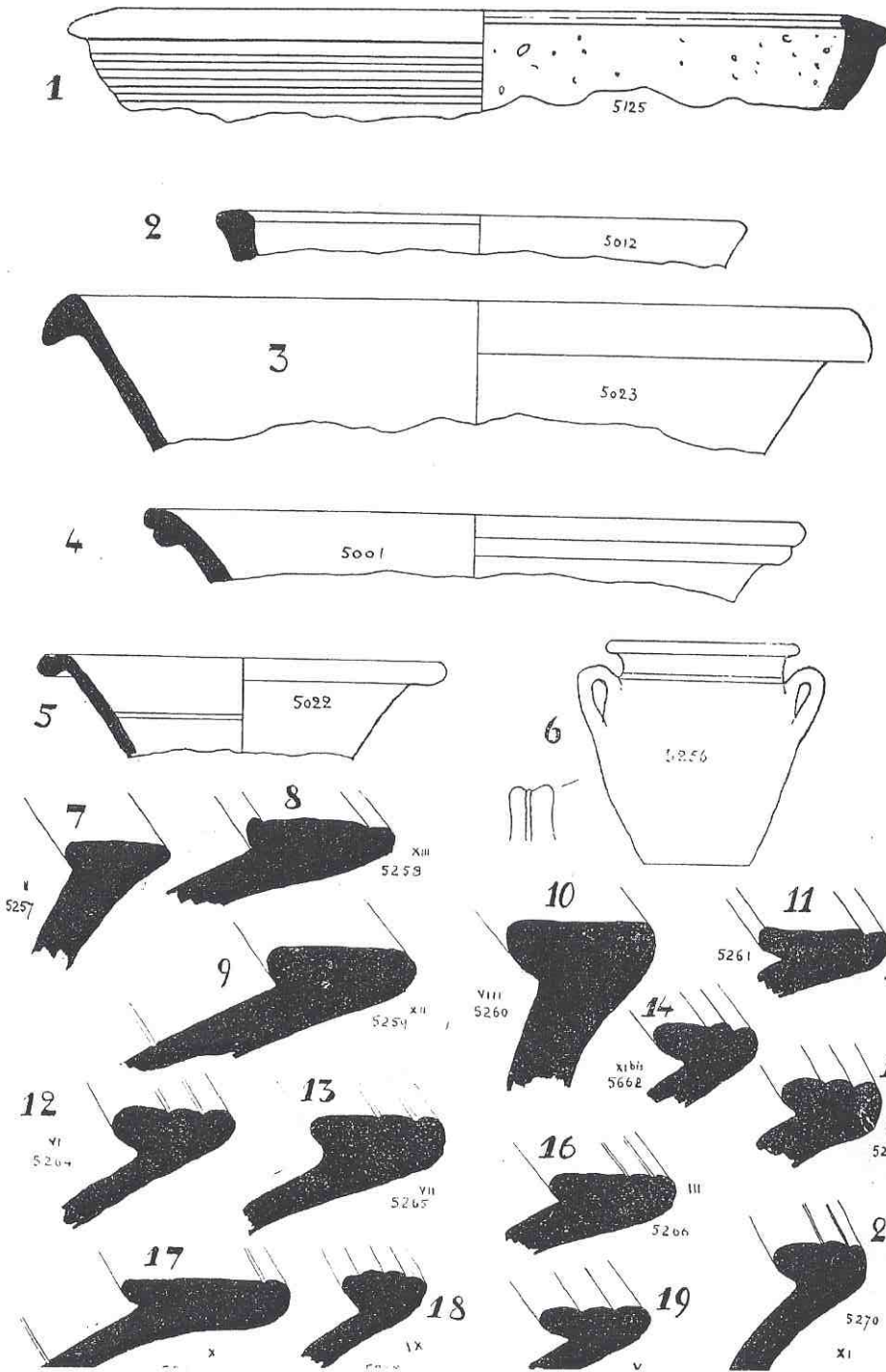


DESCRIPTION

- N^{os}
- 1 (5.134) terre grossière parsemée de grains de quartz. Noir, quelques coups de feu à l'extérieur paraissent rouges.
 - 2 (5.003) gris, engobe brune-orangée à l'extérieur, dégraissée au sable fin.
 - 3 (5.011) gris-blanc, enfumé.
 - 4 (5.007) gris, engobe isabelle, enfumée ensuite.
 - 5 (5.271) rose, enfumé noir à l'intérieur (rare), à partir de A.
 - 6 (5.019) rose-gris, dégraissé au gros sable. Léger enfumage.
 - 7 (5.002) blanc crayeux non dégraissé, engobe rose sur la face externe.
 - 8 (5.013) blanc-gris, couverte brun-mastic, enfumée.
 - 9 (5.004) blanc, fortement dégraissé au sable, engobe gris-isabelle.
 - 10 (5.015) blanc, engobe gris-ardoise.
 - 11 (5.008) gris, engobe rose-orange extérieur et intérieur.
 - 12 (5.005) gris-rose. Engobe externe franchement rose.
 - 13 (5.020) gris partout.
 - 14 (5.010) gris-rose partout.
 - 15 (5.017) gris. Extérieur devenu noirâtre par enfumage.
 - 16 (5.021) gris foncé partout.
 - 17 (5.009) gris.
 - 18 (5.014) gris. Engobe gris foncé à l'extérieur et à l'intérieur.

PLANCHE IV

PLANCHE IV



DESCRIPTION

TYPES A COMPARER

N^{os}

1 (5.125)	terre blanche. De gros graviers mêlés à la pâte ressortent sur la face interne mais n'apparaissent pas à l'extérieur, diamètre 40 cm.	Loeschke 59.
2 (5.012)	terre rose-orangée. Diamètre 22 cm.	Ritterling 93. Breuer, pl. 10, 83 ou 86.
3 (5.023)	blanc, enfumé gris à l'ext. et à l'intér. diamètre 44 cm.	Breuer, pl. 10, 84 et 85.
4 (5.001)	gris, des coups de feu ont fait virer certains endroits à l'orange, diamètre 28 cm.	comme précédent.
5 (5.022)	gris ext. et int. Un enfumage poussé a rendu la surface externe noire et d'un grain soyeux et fin.	Loeschke 77. Ritterling 109 A. Breuer, pl. 5, n ^o 62.
6 (5.256)	terre rose-jaune.	Loeschke 62.
7 (5.257)	blanc, à gros grains de quartz.	Loeschke 65.
8 (5.258)	id.	id.
9 (5.259)	id.	id.
10 (5.260)	id.	id.
11 (5.261)	id.	id.
12 (5.264)	id.	id.
13 (5.265)	id.	id.
14 (5.662)	id.	id.
15 (5.263)	id.	id.
16 (5.266)	id.	id.
17 (5.267)	id.	id.
18 (5.268)	id.	id.
19 (5.269)	id.	id.
20 (5.270)	id.	id.

PLANCHE V

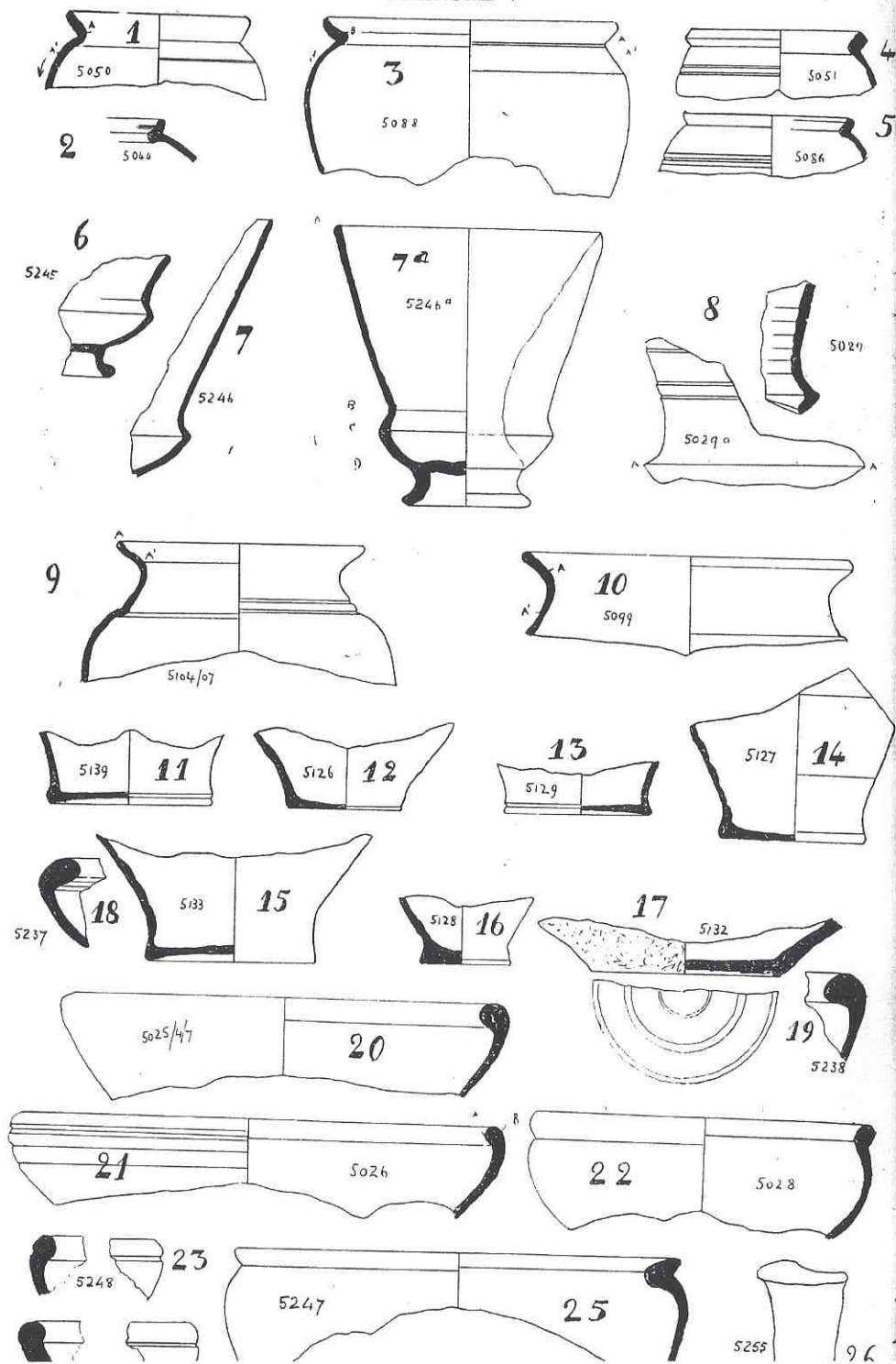
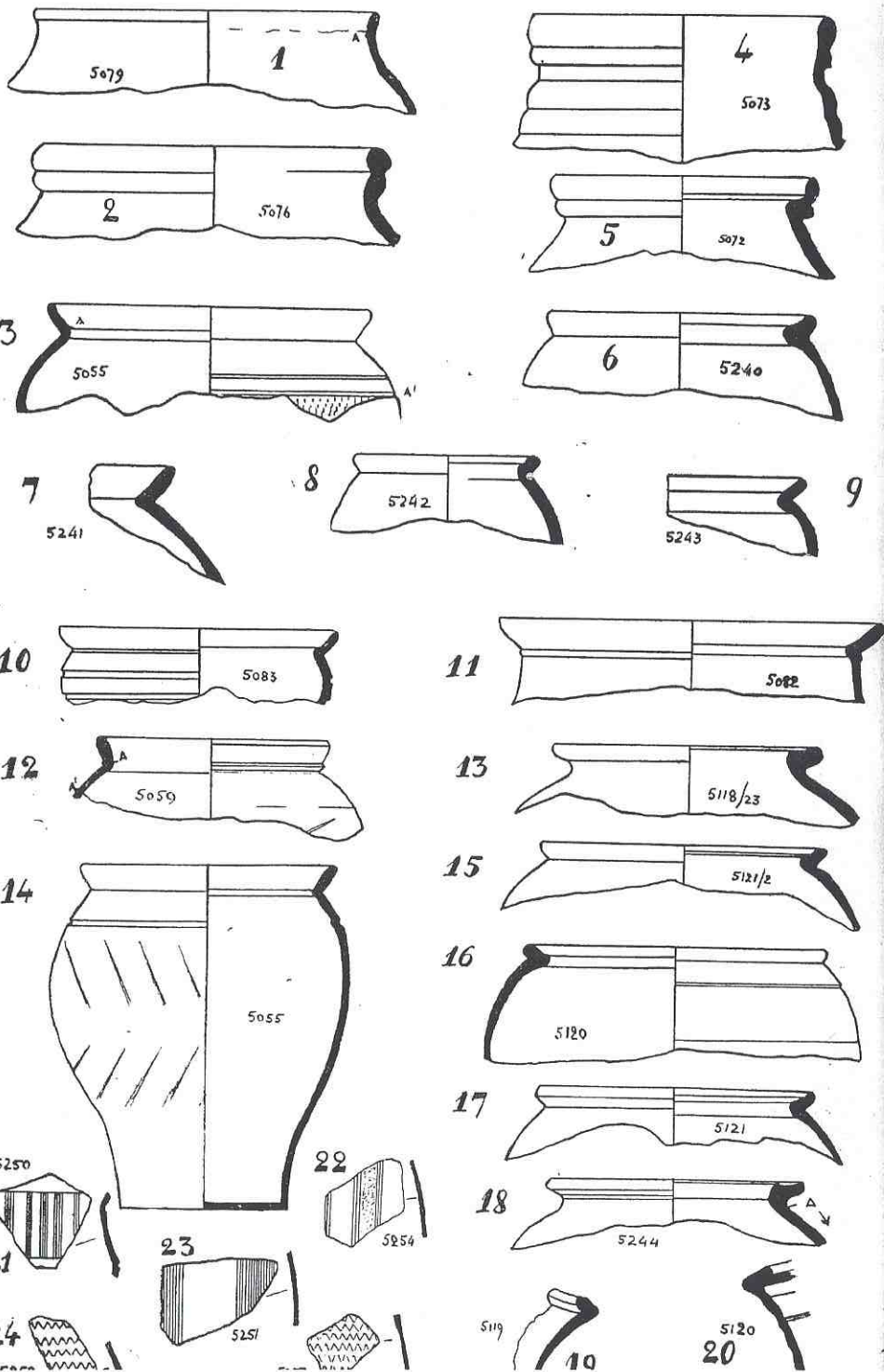


PLANCHE V

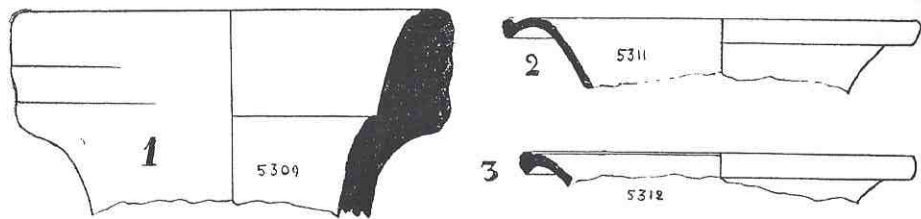
N ^{os}	DESCRIPTION	TYPES A COMPARER
1 (5.050)	gris-blanc ; engobe rouge pompéien de A à A'.	Haltern 85 ou 86.
2 (5.044)	gris foncé, surface externe sablée.	id.
3 (5.088)	rouge, engobe micacée de B à C recouvrant une première engobe rouge pompéien.	id.
4 (5.051)	jaune-isabelle, engobe rouge pompéien de A à A'.	id.
5 (5.086)	gris blanc.	id.
6 (5.245)	gris clair partout.	Habert 2, Koenen, pl. 11, n° 2.
7 (5.246)	gris clair, engobe gris foncé à l'extér.	
8 (5.029)	blanc, engobe grise à l'extér.	
9 (5.104 et 5.007)	blanc-ivoire, engobe isabelle de A à A'.	Loeschke 94.
10 (5.099)	rouge pompéien, engobe noire de A à A'.	Breuer, pl. 7, n° 25.
11 (5.139)	rose, une engobe grise recouvre l'ext. et l'int.	Loeschke 85/86.
12 (5.126)	jaune, engobe blanche à l'ext.	
13 (5.129)	isabelle, sans engobe ni enfumage.	
14 (5.127)	jaune, engobe isabelle à l'extér.	
15 (5.133)	ocre, sans engobe.	
16 (5.128)	rose, engobe blanche à l'extér.	Loeschke 94.
17 (5.132)	terre grossière, noire à l'intér., l'extér. éclaircie par des coups de feu.	
18 (5.237)		variante de Ritterling 93 A.
19 (5.238)		id.
20 (5.025/4/7)	terre blanche rugueuse (sablée).	id.
21 (5.026)	rose, engobe jaune-orangée à l'extér. Lissage soigneux de A à B.	id.
22 (5.028)	blanc, dégraissage au gros sable.	id.
23 (5.248)	rouge-orangé.	id.
24 (5.249)	rouge jaunâtre.	id.
25 (5.247)	rose, dégraissé au sable.	id.
26 (5.255)	orange, très rugueux.	Haltern 92.
(5.247)	rouge-orangé (fond).	



DESCRIPTION

TYPES A COMPARER

N ^{os}	DESCRIPTION	TYPES A COMPARER
1 (5.079)	pâte rose ; une engobe noire recouvre tout l'extérieur et déborde vers l'intérieur jusqu'au point A.	Haltern 84 (var.).
2 (5.076)	pâte blanche, couverte noire craquelée.	id.
3 (5.055)	rose orangé, engobe brune minacée de A à A', décor à la molette sur l'épaule.	id.
4 (5.073)	terre blanche, couverte noire craquelée.	id.
5 (5.072)	terre blanche, couverte noire craquelée.	id.
6 (5.240)	terre jaune, engobe minacée incolore.	id.
7 (5.241)	terre jaune mastic.	id.
8 (5.242)	terre grise de part en part.	id.
9 (5.243)	terre jaune.	id.
10 (5.083)	diamètre (ouverture) 120 m/m. — Terre noirâtre, engobe rose orange à l'intérieur, — jaune mastic à l'extérieur.	Haltern 87 (var.).
11 (5.082)	terre rouge-orange, enfumage noir.	id.
12 (5.059)	terre rouge-orangée, engobe rose micacée allant de A jusqu'à A'. de A' toute la panse est recouverte d'une autre engobe blanche.	Haltern 86.
13 (5.118/23)	jaune mastic.	id.
14 (5.055)	terre rose.	id.
15 (5.121/2)	terre rouge-orange, surface rendue rugueuse par semis de sable fin.	id.
16 (5.120)	rouge-orange, engobe grise à l'extérieur.	id.
17 (5.121)	rouge-orange ; la surface externe est recouverte d'un semis de sable fin (peau de chagrin).	id.
18 (5.244)	blanc, engobe jaune isabelle à partir de A sur la panse.	id.
19 (5.119)	terre rose, extérieur enfumé.	id.
20 (5.120)	terre orange, extérieur enfumé.	id.
21 (5.250)	terre blanche, extérieur gris clair.	id.
22 (5.254)	terre blanche, extérieur gris clair.	Haltern 85 var. ou 87 var.
23 (5.251)	terre rose, extérieur enfumé légèrement.	id.
24 (5.252)	comme précédent.	id.
25 (5.253)	comme précédent.	id.



DESCRIPTION

TYPES A COMPARER

N^{os}

- 1 (5.309) gris-blanc partout — diam. ouverture 180 m/m.
 2 (5.311) — 3 (5.312) gris.
 4 (5.323) — 5 (5.315) jaune mastic.
 6 (5.239) blanc, couverte gris-clair.
 7 (5.314) — 8 (5.219) — 9 (5.335) gris, cette forme porte quelquefois une estampille de potier.
 10 (5.218) gris, couverte noire, cette forme porte quelquefois une estampille de potier.
 11 (5.316) id.
 12 (5.317) blanc, cette forme porte quelquefois une estampille de potier.
 13 (5.318) gris, couverte noire, cette forme porte quelquefois une estampille de potier.
 14 (5.319) blanc, engobe noire.
 15 (5.236) blanc, engobe noire.
 16 (5.320) blanc.
 17 (5.321) — 18 (5.322) — 19 (5.323) — 20 (5.324) rouge-orange, couverte rouge vif, plus mat à l'intér., diam. au fond 14 cm., au bord 15 cm.
 21 (5.325) terre blanche, engobe noire.
 22 (5.326) comme 17.
 23 (5.235/a) terre mastic, engobe brun « cuir ».
 24 (5.327) comme 17.
 25 (5.232) terre blanche, engobe brun « corne » à l'intérieur.
 26 (5.231) terre blanche, engobe noire grasse, rehaussée par enfumage, diamètre 150 m/m.
 27 (5.227) terre blanche, engobe noire, grasse ensuite, enfumée, diam. 152 m/m.
 28 (5.235/8) blanc, engobe brun, couleur de corne.
 29 (5.208) terre blanche, engobe noire. Voir l'estampille pl. IX, n° 6 (5.208).
 30 (5.328) noir charbon de part en part.
 31 (5.329) — 32 (5.330) — 33 (5.331) gris.
 34 (5.214) gris-blanc, couverte gris-clair.
 35 (5.217) gris-clair, couverte noir-charbon.
 36 (5.213) rose, couverte noir-charbon.
 37 (5.332) rouge, couverte noire.
 38 (5.215) gris-clair partout.
 39 (5.210) — 40 (5.336) — 41 (5.333) — 42 (5.334) gris partout.

- Haltern 69.
 id. 77.
 Thuisy 14.
 Thuisy 1.
 Haltern 74.
 id.
 id.
 id.
 id.
 forme (X). Koethe 6.
 id.
 id.
 Haltern 72 B b.
 id.
 id.
 id.
 id.
 id.
 id.
 id.
 id.
 id.
 id.
 Haltern 74.
 id.
 id.
 id.
 id.
 id.
 id.
 id.

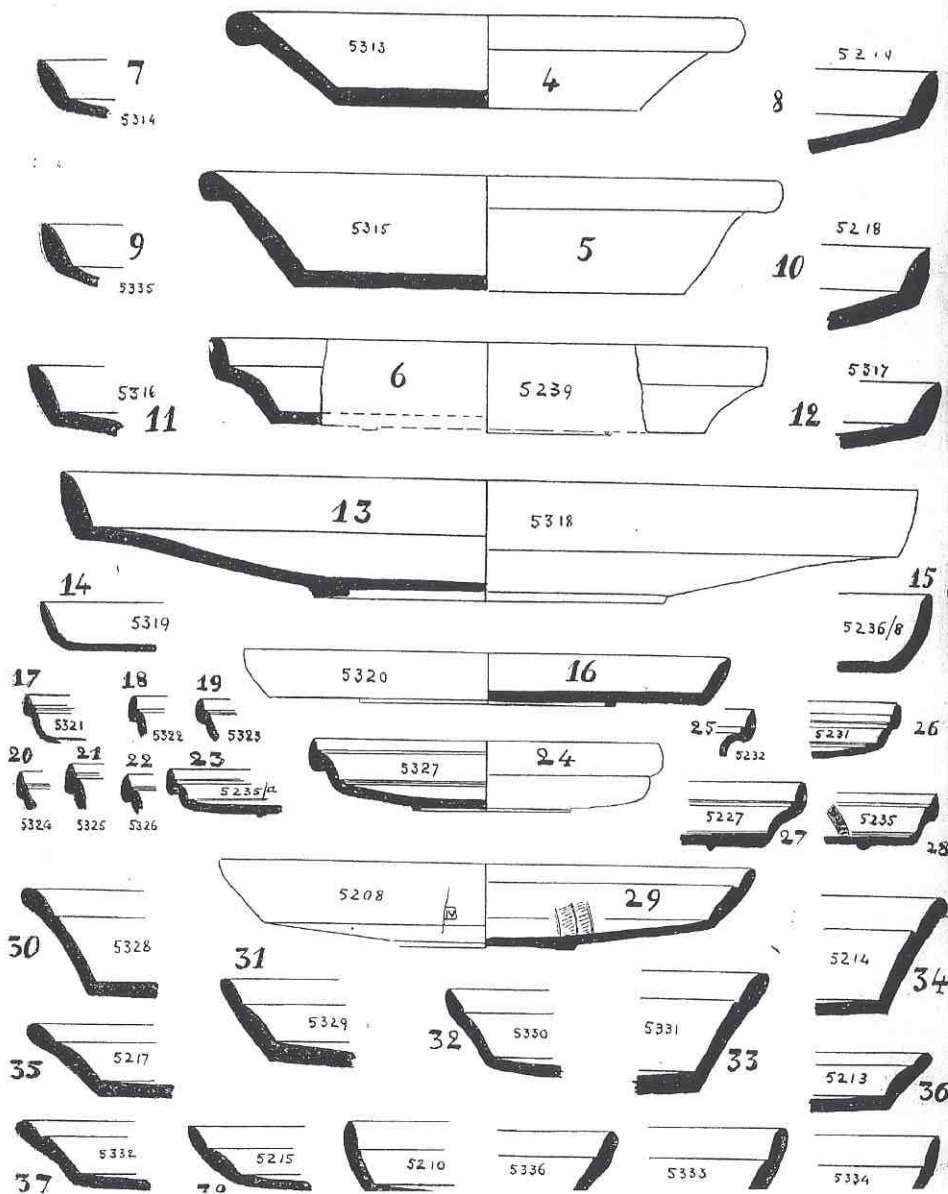


PLANCHE VIII

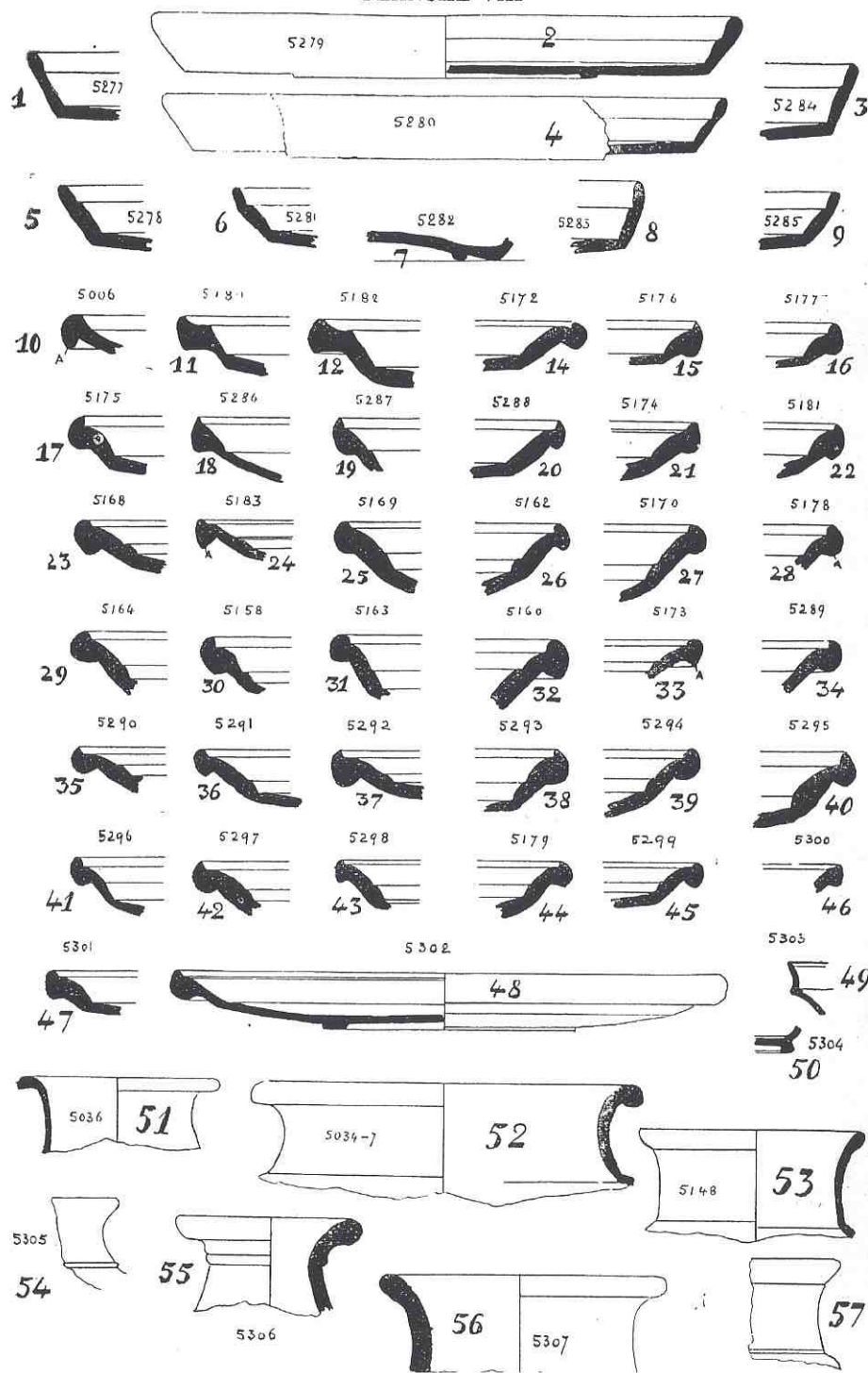


PLANCHE VIII

DESCRIPTION

TYPES A COMPARER

- | N ^{os} | DESCRIPTION | TYPES A COMPARER |
|------------------------------------|---|---------------------|
| 1 (5.277) | gris. | var. de Haltern 74. |
| 2 (5.279) | blanc, couverture noire. | id. |
| 3 (5.284) | ocre. | id. |
| 4 à 9 n ^{os} | 5.278-5.280 à 5.285 gris. | id. |
| 10 (5.006) | pâte jaune-ocre, de A vers l'intérieur rouge-orangé. | Haltern 72 (var.). |
| 11 (5.180) | gris. | id. |
| 12 (5.182) | rouge-brun, engobe orange partout. | id. |
| Le n ^o 13 n'existe pas. | | |
| 14 (5.172) | gris-blanc. | id. |
| 15 (5.176) | gris. | id. |
| 16 (5.177) | gris-blanc. | id. |
| 17 (5.175) | gris, enfumage noir. | id. |
| 18 (5.286) | blanc. | id. |
| 19 (5.287) | gris. | id. |
| 20 (5.288) | blanc jaunâtre. | id. |
| 21 (5.174) | gris-rose. | id. |
| 22 (5.181) | blanc. | id. |
| 23 (5.168) | gris-isabelle, stries rouges (grains de brique pilée). | id. |
| 24 (5.183) | terre jaune-ocre, engobe rouge-orange à partir de A vers l'intérieur. | id. |
| 25 (5.169) | terre jaune mastic, stries rouges provenant de grains de brique pilée dans la pâte. | id. |
| 26 (5.162) | gris, la surface enfumée a été lissée. Elle est devenue brillante. | id. |
| 27 (5.170) | gris-blanc. | id. |
| 28 (5.178) | jaune-mastic, engobe rouge-orange. | id. |
| 29 (5.164) | gris-blanc. | id. |
| 30 (5.158) | gris, surface enfumée devenue noir brillant. | id. |
| 31 (5.163) | gris. | id. |
| 32 (5.160) | gris, engobe noire. | id. |
| 33 (5.173) | pâte jaune-mastic, engobe rouge-orange. | id. |
| 34 à 39 n ^{os} | 5.283 à 5.294 gris. | id. |
| 40 (5.295) | blanc, engobe noire. | id. |
| 41 et 42 n ^{os} | 5.296-5.297 gris. | id. |
| 43 (5.298) | blanc jaunâtre. | id. |
| 44 (5.179) | gris, engobe jaune à l'extérieur comme à l'intérieur. | id. |
| 45 (5.299) | gris. | id. |
| 46 (5.300) | gris, engobe noire. | id. |
| 47 (5.301) | blanc, engobe noire. | id. |
| 48 (5.302) | blanc, couverture gris-noire. | id. |
| 49 et 50 n ^{os} | 5.301-5.304 gris. | Haltern 80 b. |
| 51 (5.036) | gris, pâte très fine. | Haltern 83. |
| 52 (5.034-7) | jaune-mastic. | id. |
| 53 (5.148) | rose fn. | id. |
| 54 et 55 n ^{os} | 5.305-5.306 gris. | forme inédite. |
| 56 (5.307) | blanc, traces d'ocre sur la lèvre, côté extérieur. | Haltern 83. |

BIBLIOGRAPHIE

G. GOURY. — *L'Evolution du Tumulus funéraire. — Histoire d'un Rite.* — Intéressante étude des Tombelles de la Champagne en particulier et de la loi de perennité du Rite, déjà évoquée dans « Origine et évolution de l'Homme » et dans l' « Homme des Cités Lacustres » par le même auteur.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE de Belgique

Plusieurs savants, historiens et latinisants, des Facultés belges, — dont l'organe fut jusqu'à présent la revue « L'Antiquité classique » — viennent de fonder un nouveau périodique qui s'intitule « Chronique archéologique » et publiera désormais toutes les trouvailles archéologiques qui seront faites en Belgique. Il sera en quelque sorte le prolongement indispensable de celles que le « Bulletin de la Société Archéologique Champenoise » publie pour l'Est et le Nord de la France.

La publication rapide de comptes rendus sommaires des découvertes est un des devoirs les plus essentiels des sociétés régionales d'archéologie et d'histoires, — car tant qu'une trouvaille n'a pas été publiée, elle échappe aux spécialistes susceptibles de l'étudier scientifiquement.

La publication des trouvailles, surtout si elle est accompagnée de quelques dessins, permettra également plus tard d'identifier dans les petites collections privées ou muséales des objets jadis connus mais redevenus anonymes par la perte de leurs étiquettes.

Déjà pour ces motifs, il y a lieu de saluer l'apparition de la « Chronique archéologique » Belge.

Mais elle nous apporte mieux et c'est là un exemple méritant d'être suivi : L'association d'historiens latinisants et maîtres en archéologie classique comme le sont MM. J. Breuer, van de Weerd, Lambrechts et de Mayer, avec des archéologues amateurs régionalistes et surtout avec des hommes modestes, mais qui sont supérieurs aux citadins les plus érudits parce qu'ils sont restés près de la terre et ont conservé la confiance des terriens.

Cette association triple fait bien ressortir les trois échelons dont doit se composer toute association archéologique :

Historiens et archéologue mûris par de longues études

théoriques — pour l'interprétation, le classement et la publication des matériaux, — amateurs d'archéologie — pour la surveillance régionale du terrain et la récolte des renseignements — et observateurs locaux pour la réalisation et la première sauvegarde des découvertes elles-mêmes.

Cette association volontaire de gens d'instruction, de formation et d'occupations différentes doit remplacer les lois quelque peu oubliées des droits individuels qui assurent à certains autres pays de magnifiques récoltes d'objets archéologiques...

Dans le premier numéro de cette Revue nous avons relevé la découverte de fers à chevaux lors de la fouille fortuite à Villers-Perwin, d'un tronçon de la route romaine de Bavai à Tongres.

M. J. B... ajoute : « Mais sont-ils bien romains ? »

Nous avons vu dégager cet hiver par A. Brisson et A. Lopin, près de Morains (Marne), un tronçon de la vieille route gauloise de Troyes à Reims, devenue plus tard route romaine. Nous y avons trouvé entre les pavés de nombreux clous de semelles romaines et des clous beaucoup plus grands à tête en « clef de violon ». Ces têtes s'emboîtent de façon parfaite dans les cavités aménagées autour des trous des fers à cheval « festonnés » que l'on rencontre souvent près de routes romaines. Les fers festonnés peuvent évidemment avoir appartenu aux chevaux d'usagers plus récents (barbares ou du moyen-âge) de ces routes.

Nous venons de voir au Musée de Belfort un fer à cheval barbare encore garni de ses clous, en forme de « clef de violon ». D'après son étiquette, le fer provient du cimetière barbare de Delle, et aurait été trouvé dans une tombe.

Cette pièce — si elle a vraiment été trouvée dans une tombe d'homme ou de cheval — confirmerait la thèse que les clous à tête en « clef de violon », trouvés entre les pavés de la route romaine de Morains, ont bien été perdus par les chevaux des barbares, héritiers et usagers des réseaux routiers romains de la Gaule.

L'usage de fers à cheval par les barbares du VII^e est prouvé par les trouvailles de Herpes (Charente). Pour les époques antérieures, la question reste, comme M. J. B... le fait remarquer, toujours ouverte...

Nous lisons au sujet des recherches faites à Tongres que plusieurs voies urbaines inconnues ont pu être notées sur le plan général de la ville romaine. Heureux archéologues belges, qui possèdent et tiennent à jour le plan de leur Tongres romain.

Nous espérons que les trouvailles mérovingiennes de substructions dans l'église Saint-Martin, près du vieux cimetière à Virton, soient bientôt publiées en détail.

Puisque nous parlons de publications archéologiques belges, exprimons le désir que l'étude de M. l'abbé Dubois sur les estampilles de potiers trouvées dans les Ardennes belges (Bull. de la Soc. Archéol. du Luxembourg belge, année 1937), soit bientôt complétée par la publication de quelques clichés reproduisant les estampilles sur céramique « belge ». Ces estampilles, en majeure partie anépigraphes ou presque, sont parfaitement inutilisables pour l'étude, tant qu'on ne les aura pas publiées en fac-similé.

Cette suggestion que nous avons déjà exprimée l'an dernier dans une conférence lue au Congrès Budé, à Strasbourg, s'applique également au travail de M. l'abbé Drioux, sur les estampilles trouvées dans la Haute-Marne (Bull. de la Soc. Archéol. de Langres, année 1937).

M. Koethe, un des conservateurs du Musée de Trèves, a étudié récemment, dans les mélanges parue en hommage à Aug. Oxé, les estampilles « belges » trouvées à Trèves. Ce travail utile et fort bien fait contient 93 fac-similés d'estampilles belges. C'est le premier pas vers l'établissement d'un « Corpus » des estampilles belges, prodigieusement intéressantes par leur diffusion. Mais M. Koethe n'a pas englobé dans son étude les estampilles anépigraphes — beaucoup plus nombreuses, — trouvées à Trèves. Leur étude pose évidemment un problème plus complexe. Leur classement et leur identification sont facilités lorsqu'on y applique la méthode des lettres-jalons utilisée par M. S. Icard pour les monnaies antiques. (Docteur Séverin Icard, Identification des monnaies par la nouvelle méthode des lettres-jalons. Paris, 1927, J. Florange, édit.).

Nous nous servons pour le classement des estampilles belges anépigraphes d'un tampon à dix cases, disposées en rang.

En inscrivant un seul trait de l'estampille dans chaque case,

on décompose automatiquement cette dernière selon la méthode Icard.

Notre collection des estampilles belges du Nord-Est compte à présent plus de 300 spécimens, parmi lesquels beaucoup d'anépigraphes. Grâce à la méthode Icard, nous n'avons aucune difficulté à les classer et à en identifier des spécimens même très incomplets.

M. P. Lambrechts, associé au fonds national de la recherche scientifique Belge, étudie dans « L'antiquité classique » de 1938, un buste en bronze de Mercure du Musée de Namur. Le buste est remarquable par la présence de plusieurs symboles, notamment, cornes d'abondance croisées et une croix isocèle sur la poitrine du dieu.

Au sujet des cornes d'abondance nous voudrions rappeler à l'auteur les plaques de ceinturon militaire romain avec médaillon masculin flanqué de cornes d'abondance trouvées à Chassenard (Allier). Musée de Saint-Germain, n° 59.634, qui semblent avoir échappé à son attention.

La croix est interprétée par l'auteur — avec raison — comme symbole astral. Tout en citant le travail de M. E. Lincenheld sur les stèles funéraires en forme de maison (qui portent dans la région vosgienne de nombreux symboles astraux — preuves de croyances astrales. M. Lambrechts ne décide pas s'il faut attribuer ces croyances astrales à une source autochthone gauloise ou à des influences importées d'astrolatrie orientale. M. Lambrechts a raison de réserver sa décision : Nos connaissances sur la date de fabrication des stèles-maison sont insuffisantes pour trancher actuellement la question.

Seule la découverte de stèles-maison bien en place, accompagnées de céramique cinéraire dans une nécropole non bouleversée, permettra de la trancher.

La plupart des stèles-maison connues jusqu'ici a été trouvée employée comme matériaux de fortune dans les fortifications construites lors des premières invasions barbares.

Peut-être la région vosgienne, d'Abreschviller à Escles, nous fournira-t-elle un jour quelques stèles-maison « in situ »... A

Escles, en 1875, il s'en fallut de peu pour que la nécropole du « Grand Mal'deux » ne permît de résoudre la question.

Les stèles-maison que nous avons vues semblent dater de basse époque (II^e et III^e siècles) pendant laquelle l'importation de croyances étrangères et orientales en Gaule Belgique fut chose courante.

On peut donc conserver quelques doutes sur l'origine **réellement et primitivement autochtone** des symboles astraux des stèles-maison de l'Est de la France. Quant à l'origine des stèles-maison elles-mêmes, la forme de certains mausolées nord-africains en forme de maison pourrait bien ne pas être en faveur de l'origine spécifiquement celtique de ces monuments funéraires. (Voir Bull. Archéol. du Comité, 1908, pl. 7 et pl. 46 ss).

M. Lambrechts a publié également dans l'« Antiquité Classique » une autre étude : « Où en est le problème de la nationalité du peuple Trevire ». C'est surtout un examen critique des études récentes de M. Scharf « Studien zur Bevoelkerungsgeschichte der Rheinlande auf epigraphischer Grundlage (Berlin 1938) » et de M. S. Loeschke « Die Erforschung des Tempelbezirks im Altachtal zu Trier (Berlin 1938) » et « Der einzig dastehende Tempelbezirk in Trier (Deutsche Grenzlande) ».

L'étude de M. Lambrechts fait ressortir, en rappelant les jugements d'archéologues allemands, le mal fondé des idées émises par MM. Loeschke et Scharf, qui voudraient voir dans les divinités celtiques vénérées dans le groupe de sanctuaires de la vallée de l'Altbach, près de Trèves, des dieux germaniques. Plus d'un parmi nous avait lu les nouvelles théories de MM. Loeschke et Scharf avec quelque surprise.

M. Lambrechts s'est donné la peine de mettre les choses au point, — peut-être a-t-il pensé au vieil adage allemand « Was wahr ist, muss wahr bleiben ». — Sa compétence lui donne le droit de le faire.

En plus d'un nouvel appui à des vérités à peine discutables son travail nous donne un résumé et une bibliographie d'études trévires utile pour ceux qui étudient les éléments communs aux Rèmes et aux Trévires de l'époque romaine. Exprimons en passant notre appréciation de la belle science du Germanisant parfait qu'est M. Lambrechts.

UPPLANDS FORNMINNES FOERENINGS TIDSKRIFT

Revue Suédoise

Dans la Revue de la Soc. d'Archéol. de la province d'Uppland, vient de paraître sous forme de supplément une étude de la civilisation dite de « Vendel », qui va du VI^e au IX^e siècle. Quelque peu spéciale et limitée — jusqu'à nouvel avis — à la région d'Uppland, cette civilisation est surtout caractérisée par des inhumations accompagnées d'un mobilier et d'offrandes alimentaires fort riches. Le plus souvent une barque fait fonction de cercueil.

Le style animalier prévaut, seul dans les tombes du VI^e, on rencontre encore des motifs ciselés (« Kerbschnitt »). Le style de Vendel représente en somme toute l'évolution en vase clos du style animalier des steppes d'Asie introduit au V^e siècle en Occident par les Goths.

Les auteurs de l'étude estiment que les tombes à barque seraient apparentées directement aux tombes barbares « à chambre souterraine » que nous rencontrons dans nos nécropoles barbares au début du VI^e siècle.

Il est regrettable que dans ce très beau travail, seule l'étude « Vendel et le poème de Béowulf » soit rédigée en anglais et que les autres chapitres — surtout celui de M. Holger Arbman sur le mobilier funéraire de Vendel — ne soient publiés qu'en langue suédoise peu compréhensible pour nous.

REVUE NUMISMATIQUE

M. Le Gentilhomme, bibliothécaire au Cabinet des Médailles, vient de publier deux études fort intéressantes, très claires et extrêmement utiles, sur les monnaies d'or barbares du VI^e siècle et sur la première monnaie divisionnaire en argent qui les remplaça au VII^e, — les « sceattas » des comptoirs frisons. La connaissance des études de M. Le Gentilhomme sera désormais indispensable à tous ceux qui étudient la chronologie des mobiliers funéraires barbares.
